



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des relations avec les citoyens**

Le mardi 12 avril 2011 — Vol. 42 N° 2

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (3):
volet Jeunesse

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	50,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture et de l'éducation	100,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des relations avec les citoyens	25,00 \$
Commission de la santé et des services sociaux	75,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des relations avec les citoyens

Le mardi 12 avril 2011 — Vol. 42 N° 2

Table des matières

Jeunesse	1
Remarques préliminaires	1
M. Jean Charest	1
M. Mathieu Traversy	2
Discussion générale	3
Adoption des crédits	20
Documents déposés	20

Autres intervenants

M. Claude Cousineau, vice-président
Mme Stéphanie Vallée, présidente suppléante

M. André Drolet
M. Bertrand St-Arnaud
M. Stéphane Billette
M. Patrick Huot
M. Vincent Auclair

Note de l'éditeur: Les crédits du volet Lieutenant gouverneur et premier ministre du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 11 avril 2011.
Les crédits du volet Affaires intergouvernementales canadiennes du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions les 12 et 13 avril 2011.
Les crédits du volet Accès à l'information du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 14 avril 2011.
Les crédits du volet Affaires autochtones du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 21 avril 2011.

Le mardi 12 avril 2011 — Vol. 42 N° 2

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (3): volet Jeunesse*(Quinze heures vingt-deux minutes)*

Le Président (M. Cousineau): La commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du Programme jeunesse, relevant du portefeuille Conseil exécutif, pour l'exercice financier 2011-2012. Une enveloppe de deux heures a été allouée pour l'étude de ces crédits.

Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

La Secrétaire: Oui, M. le Président. Alors, M. Traversy (Terrebonne) remplace Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve); M. St-Arnaud (Chambly) remplace Mme Lapointe (Crémazie); M. Huot (Vanier) remplace M. Bernier (Montmorency); Mme Vallée (Gatineau) remplace M. Dubourg (Viau); Mme Rotiroti (Jeanne-Mance—Viger) remplace M. Marsan (Robert-Baldwin); et M. Billette (Huntingdon) remplace M. Pigeon (Charlesbourg).

Jeunesse

Le Président (M. Cousineau): Alors, merci, Mme la secrétaire. Conformément à l'entente intervenue entre les groupes parlementaires, nous allons débiter par les remarques préliminaires. Puis nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix des crédits du programme 5 sera effectuée quelques minutes avant la fin du temps qui est alloué à l'étude de ce programme.

En terminant, je vous invite, aux fins de l'exercice de l'étude des crédits, à poser de courtes questions et à fournir des réponses tout aussi brèves de façon à favoriser le plus grand nombre d'échanges possible.

Remarques préliminaires

Nous allons poursuivre sans plus tarder avec les remarques préliminaires de M. le premier ministre. Vous avez, M. le premier ministre, 10 minutes pour vos remarques préliminaires.

M. Jean Charest

M. Charest: Merci beaucoup, M. le Président. Et, M. le Président, j'aimerais présenter deux personnes qui m'accompagnent aujourd'hui: à ma gauche, M. Jean-Philippe Marois, qui est responsable du Secrétariat à la jeunesse, au Conseil exécutif, j'en parlerai dans un instant, sur là où se situe le travail du gouvernement sur les dossiers jeunesse; mais également, à ma droite, M. Alexandre Soulières, qui, jusqu'à tout récemment, s'occupait des dossiers jeunesse, mais qui est maintenant rendu chez M. Kelly, mon collègue ministre des Affaires autochtones. Et je veux saluer évidemment Mme Stéphanie Vallée, qui est l'adjointe parlementaire responsable des dossiers jeunesse également dans le gouvernement du Québec.

Peut-être que, pour vous situer sur le dossier jeunesse, vous savez sans doute que j'ai gardé la responsabilité du

dossier jeunesse depuis l'élection du gouvernement en 2003. Il y a une raison pour ça. Notre perspective à nous, c'est qu'il faut un effort de coordination très important du gouvernement du Québec dans les dossiers qui touchent tous les jeunes. Et l'efficacité commande que la coordination se fasse du haut vers les bas, et non pas l'inverse si on veut être au maximum de notre efficacité. Et donc j'ai gardé cette responsabilité. Il y a donc un secrétariat, au Conseil exécutif, responsable des dossiers jeunes.

Évidemment, la stratégie jeunesse a été l'élément central, je dirai, du travail accompli depuis que nous sommes le gouvernement. L'édition actuelle va de 2009 à 2014, et on aura peut-être l'occasion d'en parler aujourd'hui. Et donc j'ai aussi une adjointe parlementaire, qui est députée du comté de Gatineau, Stéphanie, bon, Mme la députée de Gatineau, qui est responsable de ce dossier-là.

J'ai très peu de temps pour faire des remarques d'introduction, alors je vais essayer d'y aller de manière assez brève pour vous dire que notre vision à nous, c'est que nous devons inclure la préoccupation jeunesse dans l'ensemble des décisions du gouvernement. Alors, que ce soit au ministère des Transports ou ailleurs, il y a une volonté chez nous d'avoir vraiment une vision qui fait en sorte que l'ensemble des décisions sont faites dans une perspective où nous voulons tenir compte de l'intérêt des jeunes. On fait ça dans un contexte particulier, il y a un phénomène de vieillissement de population au Québec, et nous voulons donc nous assurer que les jeunes prennent toute leur place, qu'ils puissent justement arriver à leur plein potentiel.

On a fait récemment un discours inaugural, un discours du budget. C'est deux moments forts dans la vie d'un gouvernement. Dans un cas comme dans l'autre, on a parlé des cinq priorités énoncées. Évidemment, l'éducation était au premier rang, suivie de l'emploi, suivie du développement durable, le développement durable étant à la fois l'économie et l'environnement, la question des ressources naturelles et la question de la santé. Voilà les cinq priorités énoncées. Ça n'exclut pas évidemment qu'on agit sur tous les fronts, mais c'est cinq domaines où on a voulu mettre en valeur les actions du gouvernement.

Dans le domaine de l'éducation, on parle forcément des jeunes, pas exclusivement, mais forcément d'une majorité de jeunes. Et le gouvernement a annoncé son intention d'agir de manière très déterminée sur la question de la poursuite des études, ce qu'on appelle le décrochage scolaire, où il faut toujours ramener le débat au bon endroit. Le Québec a davantage de diplômés que la moyenne des pays de l'OCDE, la moyenne canadienne des autres provinces. Le problème puis l'enjeu au Québec, c'est le nombre de jeunes qui quittent avant de terminer le programme dans le temps prescrit. En d'autres mots, ils décrochent, mais ils raccrochent. Mais, outre ça, quand on arrive à 20 ans, les jeunes de 20 ans ou la population qui a 20 ans et plus au Québec, on a un taux de diplomation plus élevé que la moyenne. Alors, notre but à nous, c'est de s'assurer que tout soit mis en oeuvre pour que les jeunes puissent justement terminer leurs études dans le temps prescrit.

Dans le discours inaugural comme dans le budget, vous avez pris connaissance de nos mesures pour, entre autres, favoriser l'enseignement. Je pense à l'introduction de ce qu'on appelle le tableau blanc électronique dans les classes, les portables pour les professeurs, l'emphase mise sur les sports, entre autres pour les garçons, dans une perspective de poursuite des études et sur l'identification à l'école.

Il y a également une initiative très importante qui touche les jeunes: de l'adéquation entre la formation professionnelle puis le marché du travail. Là, on tombe dans ce qu'on appelle communément les métiers ou autre chose. Mais, depuis très longtemps, au Québec, il y a un enjeu sur: Comment pouvons-nous mieux former les jeunes pour qu'il y ait une meilleure adéquation pour les besoins dans le marché du travail, alors qu'il y a des pénuries de main-d'oeuvre dans ce qu'on appelle les métiers puis il y a des emplois très prometteurs, rémunérateurs qui sont là, mais qui ne sont pas toujours reconnus par les jeunes? Alors, là-dessus, on est à l'oeuvre dans toutes les régions du Québec pour faire des rencontres avec le ministère de l'Éducation, et de l'Emploi, et les acteurs sur cette question-là, puis il y aura une rencontre nationale au mois de juin prochain présidée par la ministre de l'Éducation et le ministre de l'Emploi.

Et il y a bien sûr la question de l'enseignement universitaire qui est centrale. Et je veux juste réitérer à nouveau aujourd'hui l'importance de tout ça pour le Québec. Ce n'est pas un enjeu de second niveau. Quand on est plus de 7 millions de francophones au Québec et nous avons cette responsabilité de préserver notre langue et notre culture, il faut se donner des institutions postsecondaires, que ce soit collégiales ou universitaires, qui sont de premier niveau. En d'autres mots, là, nos universités, c'est un enjeu stratégique pour l'avenir du Québec.

On a lancé un plan d'investissement de plus de 800 millions de dollars sur une période de cinq, six ans. Le gouvernement du Québec en met plus de la moitié; nous allons demander au secteur privé d'en mettre plus; et, oui, nous demandons aux étudiants un effort supplémentaire. 35 % de l'argent que les étudiants paieront de plus en frais de scolarité sera retourné dans les programmes de prêts et bourses pour venir en aide à ceux qui ont besoin d'un coup de main, l'accessibilité étant un principe extrêmement important. Par exemple, un boursier ne verra pas... va voir sa bourse augmenter pour un montant équivalent de l'augmentation des frais de scolarité. Alors, c'est un enjeu sur lequel nous devons tous nous prononcer, hein, c'est très important. Je pense qu'aujourd'hui on aura l'occasion dans nos échanges d'entendre nos collègues du Parti québécois se prononcer là-dessus. Je ne peux pas croire que, sur un enjeu comme ça, ils n'ont rien à dire. Mais enfin on aura sans doute leur opinion là-dessus.

● (15 h 30) ●

Il y a d'autres enjeux. Je pense à l'avenir économique du Québec, l'ouverture d'un nouvel espace économique, le Plan Nord qui s'en vient, il y a une perspective sur le développement économique du Québec qui est très prometteur. Mais je veux juste, en conclusion, vous dire que le développement économique et social, ça va de pair dans notre vision de l'avenir du Québec, que c'est en créant de la richesse pour pouvoir justement mieux la partager que nous sommes en mesure de nous donner, nous, au Québec, des programmes sociaux qui nous permettent de réduire

la pauvreté, de donner des services de soins de santé puis des services d'éducation. Et ça, bien, on le fait pour justement préparer l'avenir du Québec et pour soutenir nos jeunes. Alors, merci, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau): Merci, M. le premier ministre. J'invite maintenant le porte-parole du dossier en matière de jeunesse, M. le député de Terrebonne, à faire votre 10 minutes de remarques préliminaires.

M. Mathieu Traversy

M. Traversy: Merci beaucoup, M. le Président. Permettez-moi d'abord aussi de remercier quelques personnes, dont vous premièrement pour pouvoir présider, là, cette étude de crédits, saluer également le premier ministre du Québec, l'ensemble de nos collègues parlementaires ici, autour de cette table, Mme Sylvie Pigeon ainsi que Marie-Christine Fillion, de l'équipe de recherche du Parti québécois, et les représentants de différents groupes jeunesse qui ont pris la peine de se déplacer aujourd'hui pour venir assister à nos discussions, notamment M. Bureau-Blouin, de la FECQ, ainsi que M. Savoie, de la FEUQ, qui viendra se joindre à nous un petit peu plus tard, et ainsi que l'ensemble des fonctionnaires et des sous-ministres présents pour la discussion.

Tout d'abord, j'aimerais qu'on puisse remettre un petit peu les choses en contexte. C'est donc un honneur pour moi d'être porte-parole de l'opposition officielle en matière de jeunesse et de pouvoir questionner le ministre responsable de ce dossier lors de l'étude de crédits. Donc, je suis convaincu que plusieurs personnes souhaiteraient être à ma place aujourd'hui, c'est donc un privilège que d'y être. C'est l'occasion d'obtenir des réponses de la part du premier ministre sur les promesses et sur les actions de son gouvernement en ce qui concerne la jeunesse québécoise. C'est un dossier qui m'est très important, très important, oui, d'entrée de jeu, parce que je suis le plus jeune député à l'Assemblée nationale certes, mais aussi parce que je représente une circonscription qui, elle aussi, est très jeune, des jeunes familles, des jeunes travailleurs, des étudiants collégiaux et universitaires et surtout des gens jeunes de coeur.

Laissez-moi donc vous placer un petit peu la situation de la jeunesse dans son contexte global en commençant mes remarques préliminaires. Tout d'abord, j'aimerais rappeler un petit peu aux gens du gouvernement dans quel contexte les jeunes d'aujourd'hui ont pu évoluer au cours des huit dernières années et relater quelques événements marquants qui ont pu façonner notre imaginaire, là, au cours de cette période en question.

Tout d'abord, les jeunes, les jeunes étudiants et la jeunesse ont pu remarquer, au cours des dernières années, plusieurs événements, comme la tenue d'un forum sur l'avenir de l'enseignement collégial qui avait été tenu en 2004 par le gouvernement libéral, ils ont pu également participer à la grève des 103 millions concernant les prêts et bourses et ils ont également vécu le scandale de l'Ilot Voyageur, qui a caractérisé la gestion de l'UQAM au cours des dernières années. Ils ont également vécu une hausse importante des frais de scolarité, qui est toujours en cours présentement. Une hausse massive des frais a donc été annoncée au cours du dernier budget. Ils ont également assisté à une hausse généralisée des frais afférents et de

tous autres frais chargés par les universités sans, en contrepartie, avoir des réponses à leurs questions concernant la gestion plus efficace peut-être des ressources financières au niveau des universités. On se rappellera que certains questionnements avaient été élevés, au cours des derniers mois, concernant la gestion de ces fonds par nos universités, notamment au niveau de certains recteurs ou de certains condos.

Le gouvernement se contente donc de payer une augmentation annuelle normale des coûts du système sans véritable réinvestissement majeur au niveau du réseau, par l'augmentation de ces frais. Et les conséquences sont les suivantes. On se retrouve avec des jeunes toujours de plus en plus endettés à la fin de leurs études universitaires, des jeunes qui ont de moins en moins accès à ces études et des jeunes qui voient leur motivation pour se rendre aux études postsecondaires menacée.

Les jeunes, c'est également l'avenir de nos régions. Plusieurs cégeps en région connaissent effectivement des baisses d'effectif. Le gouvernement tarde à proposer des mesures concrètes afin d'inverser ou du moins d'arrêter cette tendance. Les conséquences, c'est que les jeunes quittent les régions pour les grands centres. Les conséquences, c'est que des cégeps en région doivent continuer à lutter pour leur survie, à lutter contre des pénuries d'étudiants.

Les jeunes, ce sont évidemment les décideurs de demain. Le gouvernement en place a décidé d'abolir le Conseil permanent de la jeunesse, le CPJ, qui était pourtant un outil efficace qui réalisait notamment des recherches de fond sur des problématiques reliées à la jeunesse. Les économies de cette abolition sont discutables, mineures, voire même hypothétiques. Les conséquences, c'est que les regroupements jeunesse sont maintenant privés de leur seul organisme autonome jeunesse de l'État québécois et qu'elles sont privées également de leurs recherches, et des avis, et des conseils que ce comité pouvait émettre.

Les jeunes sont aussi les nouvelles familles et les nouveaux travailleurs. Il y a des pénuries de places en garderie actuellement qui touchent les jeunes familles québécoises. Loin de répondre à la demande, plusieurs circonscriptions sont toujours en reste sur la question.

Il y a également la question du record de l'endettement du Québec, un record qui maintenant passera à plus de 55 milliards de dollars à terme et qui représente 30 % actuellement de la dette totale du Québec. La crise de confiance également mine évidemment le dossier jeunesse au niveau du cynisme qui règne sur la question politique en général au Québec. La question des gaz de schiste a pu y contribuer, la question de la commission d'enquête publique également a pu contribuer à augmenter ce cynisme face à la classe politique et encourager peut-être une perte de participation au débat politique et aux élections générales.

Il y a également, au niveau de la jeunesse, la crainte face à la gestion de nos ressources naturelles, à la préservation de notre environnement et à la santé publique. La dégradation du système de santé intéresse également les jeunes. Le déficit actuariel du régime des rentes de retraite, qui n'est toujours pas réglé, les intéresse également.

Le rôle de responsable des dossiers jeunesse est donc un élément extrêmement important, et le premier ministre est également la personne qui est le mieux placé pour répondre aux besoins de ce dossier. Il aime, d'ailleurs,

par ailleurs, mentionner qu'il garde avec lui ce dossier constamment, mettant ainsi en avant-plan l'importance qu'il lui accorde. Pourtant, avec l'énumération des différentes problématiques que vivent les jeunes, force est de constater qu'il y a encore de grandes décisions qu'il reste à prendre au sein du gouvernement québécois pour essayer de résoudre ces problématiques.

Les jeunes constatent que le gouvernement s'intéresse à eux particulièrement quand vient le temps d'aller chercher de l'argent dans leurs poches: les frais de scolarité qui explosent, nous aurons le temps d'en reparler tout à l'heure; la taxe santé annuelle, qui sera de 200 \$, peu importe le revenu annuel des jeunes travailleurs, qui remet en question tout un contexte de justice sociale; la hausse des cotisations de la RRQ, qui fait porter le fardeau de la réduction du déficit du régime sur les épaules des plus jeunes travailleurs. Ils auront donc à payer plus cher pour la même retraite plus tard.

Par contre, les jeunes sont en droit de se demander ce qu'ils obtiendront en retour de ces sacrifices et ce que le gouvernement leur propose. Un meilleur système d'éducation: il va falloir voir un peu ce que le ministre responsable de la jeunesse a à nous dire, voir comment il peut réorganiser, dans le fond, la gestion des ressources à l'intérieur de ce réseau quand on parle de bonus, de prime à la retraite, de... de condo et de tout autre avantage qui pourrait être revu. Un meilleur système de santé: également, les jeunes sont intéressés à voir de quelle façon le ministre responsable de la jeunesse va leur garantir que le système sera toujours viable au cours des prochaines années, et efficace; et également des services de garde, comme nous l'avons mentionné.

Il ne faut surtout pas perdre de vue non plus que les jeunes participent de moins en moins aux élections provinciales. Le gouvernement ne leur offre aucune perspective emballante pour y parvenir. Payer plus pour obtenir moins, c'est un peu le slogan qu'on semble... en tout cas, qu'on retient un peu des politiques du gouvernement à l'heure actuelle, et ça n'a rien pour motiver les futures générations à s'intéresser davantage à la politique. Il semble que le gouvernement prend une décision... une direction, en fait, assez discutable. La jeunesse n'est pas une maladie qui se guérit avec le temps, c'est l'avenir, le potentiel et l'espoir de notre société de demain, et elle mérite qu'on lui accorde son importance.

Sur ce, M. le Président, c'est ce qui compléterait mes notes explicatives pour le commencement.

Discussion générale

Le Président (M. Cousineau): Alors, je vous remercie de vos remarques préliminaires. Je suis maintenant prêt à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle. M. le député de Terrebonne, vous avez un premier bloc de 20 minutes, questions et réponses.

M. Traversy: Merci beaucoup, M. le Président. J'aimerais qu'on puisse débiter cette discussion en parlant du Conseil permanent de la jeunesse. Donc, vous savez que le CPJ, M. le Président, avait pour mandat de conseiller le ministre responsable des dossiers jeunesse, en l'occurrence le premier ministre, sur toute question relative à la jeunesse, notamment quant à la solidarité entre les générations et à l'ouverture au pluralisme et au

rapprochement interculturel. Le CPJ possède... possédait une structure unique qui fait de lui un modèle particulier et qui est enviée par plusieurs à l'extérieur du Québec. Plusieurs gouvernements cherchent à créer au sein de leurs administrations un organisme similaire qui leur permettrait de donner une voix aux jeunes à l'intérieur de leur État. C'est pourquoi le conseil est souvent étudié et cité en exemple.

Actuellement, celui-ci, bon, était une référence pour plusieurs organismes, mais le premier ministre a décidé, l'année dernière et cette année, via le projet de loi n° 130, de faire une réorganisation au niveau de celui-ci, malgré l'importance et l'intérêt qu'il accordait au CPJ. Et il a eu à quelques occasions la chance de le citer, notamment une citation qui nous est restée marquée, M. le Président, qui était celle-ci: «Nous avons la chance au Québec d'avoir un organisme gouvernemental géré par des jeunes et pour des jeunes. Le CPJ est reconnu à l'échelle internationale et fait l'envie de plusieurs gouvernements. Mon gouvernement veut continuer d'offrir aux jeunes la possibilité de relever les défis qui attendent le Québec en mettant à leur disposition tous les outils nécessaires à leur réussite.»

Plusieurs organismes de jeunes sont venus mentionner leur inquiétude face à la décision du gouvernement de vouloir abolir cette instance. Comment expliquer, M. le Président... Et ma question ira donc au ministre responsable de la jeunesse: Comment expliquer une telle volte-face de la part du premier ministre? Un jour, il encense le CPJ et, quelques mois plus tard, il accepte sans broncher l'abolition de cet organisme. Ce qui est extraordinaire un jour peut être bon pour le recyclage le lendemain. J'aimerais avoir quelques précisions là-dessus.

Le Président (M. Cousineau): M. le premier ministre.

● (15 h 40) ●

M. Charest: Bien, merci, M. le Président. M. le Président, le Conseil permanent de la jeunesse a été créé en 1987, et c'était dans la foulée de l'Année internationale de la jeunesse, qui a eu lieu en 1985. D'ailleurs, j'en garde un bon souvenir. Moi, j'ai été élu pour la première fois en 1984. Je peux vous dire qu'à l'époque il y avait une très forte préoccupation, par exemple, pour la question de l'emploi pour les jeunes parce que la récession qui datait de 1981, 1982 avait laissé des traces. Et, à ce moment-là, dans la foulée de l'Année internationale de la jeunesse de 1985, un certain nombre de gouvernements avaient posé des gestes, avaient fait des réflexions sur comment aborder la question, comment encadrer le débat sur l'avenir des jeunes.

Alors, ici, au gouvernement du Québec, ça a été la création du Conseil permanent de la jeunesse. Ailleurs, à Ottawa — moi, j'étais au fédéral à ce moment-là — ça a été en 1986, puis, avant ça, la création d'un ministère d'État à la jeunesse. Alors, chacun avait choisi sa méthode, son approche.

Depuis ce temps-là, par contre, la situation n'est pas restée statique, la situation a beaucoup évolué. Et je pense que ça fait partie de la vie puis de l'administration publique de pouvoir tenir compte justement de l'évolution. Et le Conseil permanent de la jeunesse a fait un bon travail. Ce n'est pas à ce niveau-là que le gouvernement a pris sa décision. Le gouvernement a pris une décision en tenant compte de l'ensemble de ses activités dans plusieurs secteurs. On a présenté un projet de loi qui est numéroté... le projet de loi n° 130 — excusez — et qui fait l'abolition,

propose l'abolition de 28 organismes, justement parce que ça fait partie d'une révision des activités du gouvernement qui doit se faire de temps à autre pour que nous puissions justement discipliner nos activités autant que possible, contrôler nos dépenses aussi.

D'ailleurs, j'en prends note, vous avez fait référence au fait que la dette était pour vous une préoccupation, puis les dépenses. Bien, ça s'inscrit là-dedans. Vous avez parlé des montants d'argent aussi. Il n'y a pas de petites ou de grandes économies, là, je pense que tout le monde s'entend là-dessus. C'est une question de gérer correctement les fonds publics.

Alors, ce que nous avons constaté, c'est que, depuis 1987, la situation a bien évolué. Il y a la création des forums jeunesse, qui n'existaient pas en 1987. Il y a la création des carrefours jeunesse-emploi aussi, qui sont financés par le gouvernement du Québec, qui font un travail merveilleux, soit dit en passant. J'ai eu l'occasion de le dire. J'ai été témoin du travail fait par les carrefours jeunesse-emploi, et c'est une institution que j'aime beaucoup, beaucoup.

D'ailleurs, il y a eu, à un moment donné, au mois de janvier 2010, là, un inventaire fait par le Conseil permanent de la jeunesse du répertoire des organismes jeunesse du Québec. Je l'ai, l'inventaire, ici. Ça, c'est le répertoire de tous les organismes qu'il y a... à chaque page, là, qui sont au Québec. On en compte, je pense, 1 500. Alors, dans un contexte où on en a 1 500 répertoriés par le Conseil permanent de la jeunesse, nous, la question qu'on s'est posée, c'est: De quelle façon devons-nous aborder le travail avec ces groupes-là? Et c'est dans ce contexte-là qu'on a pris la décision. Et je tiens à réitérer qu'on a beaucoup apprécié travailler avec ceux et celles qui y étaient, puis ça a été vrai dans le passé jusqu'à aujourd'hui. Mais ça fait partie des décisions qu'un gouvernement prend de temps en temps.

Vous me permettez, M. le Président, en terminant, parce que M. le député de Terrebonne, que je veux saluer, en passant — je ne l'ai pas fait dans mes remarques d'introduction — parce que c'est la première occasion que nous avons de nous rencontrer en crédits... Puis d'ailleurs je veux lui réitérer que les portes sont grandes ouvertes chez nous pour qu'il puisse venir, comme ses prédécesseurs l'ont fait, rencontrer les gens du secrétariat, même les gens de mon bureau, pour avoir une discussion sur les dossiers jeunesse. Je pense que c'est une bonne façon de travailler, de telle sorte qu'il puisse contribuer à nos réflexions, ce que nous allons recevoir avec beaucoup d'ouverture.

Mais il a fait rapidement référence aux frais de scolarité, il a dit qu'il en reparlerait. Je pense qu'il faut en reparler. Il faut absolument que nous sachions du plus jeune député de l'Assemblée nationale du Québec et du député de Terrebonne — qui vient de se faire donner une note par le député de Chambly pour lui dire de ne pas répondre à ma question — c'est quoi exactement, la position et sa position à lui sur les frais de scolarité. Parce que je ne peux pas croire que le plus jeune député à l'Assemblée nationale du Québec, député du Parti québécois, n'a pas de position sur les frais de scolarité. Ce serait insensé, M. le Président. On n'aurait pas vu ça, en tout cas de mémoire, une situation comme celle-là. Mais il va nous le dire, je suis sûr, là, sur-le-champ.

Le Président (M. Cousineau): Merci, M. le premier ministre...

M. Charest: Il va ignorer la note du député de Chambly qui lui dit de ne rien dire.

Le Président (M. Cousineau): Merci, M. le premier ministre. M. le député de Terrebonne.

M. Traversy: Merci beaucoup, M. le Président. Alors, je sens que le premier ministre du Québec s'est réveillé, là, soudainement. Et effectivement on aura l'occasion, d'ici les prochaines heures, là, de discuter des frais de scolarité. Mais, pour le moment, la question est sur le Conseil permanent de la jeunesse. Et j'ai bien écouté sa réponse en nous disant qu'effectivement il n'y a pas de petites économies, mais quel genre d'économies y a-t-il dans ce dossier, M. le Président, lorsqu'on considère que c'est 300 000 \$, 300 000 \$ qui en somme, là, ne fait pas diminuer nécessairement le nombre d'employés? Les employés sont réaffectés au niveau du Secrétariat de la jeunesse. Quand qu'on regarde également les locaux dans lesquels le Conseil permanent de la jeunesse siégeait, ils font partie de la Société immobilière du Québec, donc ils resteront quand même sur les frais du gouvernement, donc de la SIQ en l'occurrence. Il n'y a donc que des petites économies pour un si grand organisme dont le premier ministre lui-même, là, vante les mérites et fait l'éloge en démontrant l'ensemble du travail, là, page par page, là, des derniers avis et dont il reconnaît lui-même le bon travail.

Alors, les économies alléguées sont donc tout de même minimales. Aucun groupe jeune n'a soulevé aucune problématique avec le CPJ. On est tous d'accord que les carrefours jeunesse, par exemple, font un très bon travail. Mais aucun groupe jeune n'a donc soulevé de problématique envers le CPJ. Qu'est-ce qui motive donc cette décision? Est-ce vraiment pour réduire la dette ou simplement pour d'autres objectifs? On aimerait le savoir.

Le Président (M. Cousineau): M. le premier ministre.

M. Charest: 300 000 \$, ça représente 40 % du budget, puis 300 000 \$, c'est beaucoup d'argent, surtout quand c'est l'argent des contribuables. Ce n'est pas notre argent à nous, là, c'est l'argent des contribuables québécois. Et 300 000 \$, c'est donc une économie qui n'est pas une petite économie, ce n'est pas vrai, ça.

Et je reviens sur le fait, M. le Président, que, depuis 1987, il y a plusieurs autres groupes qui se sont ajoutés, que nous finançons également. Je pense aux forums jeunesse, qui fonctionnent assez bien. Vous parliez des forums jeunesse tantôt puis la participation au vote. Je voyais que les forums jeunesse sortaient aujourd'hui pour annoncer l'initiative justement pour encourager les jeunes à participer nombreux à l'élection fédérale. C'est les 18 forums jeunesse régionaux qui appellent les jeunes à voter le 2 mai prochain, tu sais. Voilà un exemple, là, très concret de ce qu'ils font, et je pense qu'il faut tenir compte de ça. Alors, c'est ça qui explique la raison du gouvernement.

Maintenant, ma réponse, je pense qu'elle est très précise. Je pense que le député de Terrebonne va nous dire maintenant, j'espère, c'est quoi, la position, sa position sur les frais de scolarité. À moins qu'il veuille nous lire la note qui est juste à sa gauche, là, qui lui a été donnée par le député de Chambly. Mais je suis sûr qu'il n'est pas sous les ordres de personne, il va nous expliquer la position de

son parti ou sa position à lui sur les frais de scolarité, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau): M. le député de Terrebonne.

M. Traversy: Merci, M. le Président. On sent que le premier ministre est dégourdi à poser beaucoup de questions. Écoutez, s'il souhaite redevenir un jour porte-parole en matière de jeunesse, il n'a qu'à m'en faire part, nous pourrions faire un jeu de chaises musicales, là, de façon très, très subtile. Mais effectivement la note du député... de mon collègue était simplement pour dire qu'il était prêt à intervenir tantôt s'il le souhaitait.

J'aimerais rappeler au premier ministre que, dans un parti politique qui est démocratique, il y a des instances qui prennent des décisions, et, dans le cas du Parti québécois, c'est les membres qui vont choisir la position de notre formation politique en ce qui concerne les frais de scolarité. Et, oui, M. le Président, il y a des débats, des fois, dans une formation politique. Vous savez, quand qu'on lève une main pour poser une question plus dire: On aimerait parler d'un dossier, exemple, d'une commission d'enquête publique, généralement, dans un parti politique, il y en a 10 qui sautent pour dire: Laissez-le parler. Dans d'autres formations politiques, ça ne fonctionne pas toujours de la même façon. Mais c'est important qu'on amène des précisions parce que c'est un dossier qui touche particulièrement le premier ministre. Et je lui répète qu'on aura l'occasion d'en discuter d'une façon un petit peu plus approfondie d'ici les prochaines heures. Et lui rappeler que nous avons aussi des instances démocratiques à l'intérieur de notre parti.

Puisque le Conseil permanent de la jeunesse est quelque chose qui l'intéresse et qui a un bilan extraordinaire, j'aimerais juste continuer sur ses réponses. Lorsqu'il nous dit que, dans le fond, l'ensemble des groupes jeunesse ont évolué, il y en a plusieurs qui sont venus se rajouter, à titre de ministre responsable de la jeunesse, M. le Président, le premier ministre aurait pu quand même, j'imagine, évaluer, là, les impacts que la disparition d'un tel organisme peut engendrer. Je voudrais simplement savoir: Est-ce qu'il a évalué ces impacts? Et, si oui, est-ce qu'il peut nous en faire part ou est-ce qu'il a pris une décision purement politique?

Le Président (M. Cousineau): M. le premier ministre.

● (15 h 50) ●

M. Charest: Bien, je peux vous donner une mesure du niveau d'intérêt parce que, vous le savez, pour le Conseil permanent de la jeunesse, il y avait des appels de candidatures pour les gens qui souhaitaient y siéger. En 1988, il y a eu 465 personnes qui ont offert leur candidature; 1997, c'était déjà 105; 2000, 114; 2004, 103; en 2007, 68. Et, sur les 68, je vous rappelle qu'il y en avait 53 qui étaient admissibles et que la loi prévoit un minimum de 40 personnes. Alors, il faut voir là-dedans un indice du niveau d'intérêt. Et, je vous rappelle, tantôt vous aviez... Je ne sais pas où est-ce qu'on l'a mis, là. On a mis... On avait la nomenclature... Je vous le remontre à nouveau, je pense c'est assez impressionnant, là. Il y a 1 500 groupes jeunes à travers le Québec, là — chaque page est assez bien fournie — qui font des activités qui sont très louables, création des forums jeunesse...

Je pense qu'il faut aussi accepter le fait que, dans les décisions du gouvernement, il n'y a rien de statique, là, ça évolue de manière dynamique, il faut être capable de le reconnaître. Ça nous permet d'agir de manière plus efficace, d'économiser, oui, de l'argent. Peut-être que, pour certains, 300 000 \$, ce n'est pas beaucoup. Mais ce n'est pas de l'argent privé, c'est de l'argent public.

Le député de Terrebonne, M. le Président, parle de débats qu'on va faire dans les prochaines heures sur les frais de scolarité. Puis, dans son propre parti, ce serait utile qu'on connaisse son opinion avant que son leader lui donne l'opinion qu'il va exprimer à l'Assemblée, ce qu'il semble être en train de lui... faire. Alors, lui, sa position, c'est quoi? Parce que, comme il est porte-parole jeunes, puis qu'il l'est dans son parti, et que des jeunes du Parti québécois ont écrit une lettre dans le journal *Le Devoir* qui a été publiée hier... Je pense qu'il ne se privera pas de l'occasion. Il ne se fera toujours pas dire par son leader, leader adjoint, de ne rien dire à l'Assemblée, là, quand même, puis au salon rouge. Il va vouloir s'exprimer. C'est le minimum. Mais, quand le débat dont vous parliez va avoir lieu, vous, vous allez dire quoi?

Le Président (M. Cousineau): M. le député de Terrebonne.

M. Traversy: Merci, M. le Président. Écoutez, le premier ministre du Québec a effectivement plusieurs caractéristiques ou traits de caractère, là, de la jeunesse, soit l'impatience, hein? Souvent, c'est ce qu'on entend beaucoup parler. Et je crois qu'il y a vraiment une volonté de sa part, là, de vouloir des réponses. Et mon leader parlementaire venait simplement me mentionner qu'il était le bienvenu à notre congrès, là, dans une semaine et demie, là, à venir écouter...

Une voix: ...

M. Traversy: ...via la télévision, bien sûr, la position que nous allons prendre au Parti québécois sur la question. Et il l'invite donc à écouter attentivement, là, via les nouvelles, les positions qui seront prises.

M. Charest: Je peux-tu...

M. Traversy: Et attendez, M. le président, je n'ai pas terminé encore mon intervention. Le trait impatience, hein? Vous voyez? Donc, là-dessus, il y a donc une question qui me vient à l'esprit...

M. Charest: Je suis encore jeune.

M. Traversy: ...puisque le premier ministre et ministre responsable de la jeunesse a décidé de mettre un trait sur le CPJ. Le CPJ était quand même un organisme qui était très présent au niveau des groupes jeunesse, qui les écoutait, qui prenait le pouls de la population jeune et des regroupements à travers le Québec. Puisque cet organisme est maintenant... ou en tout cas est sur le point d'être aboli dans la forme — parce qu'on parlera peut-être d'un compromis, là, au cours d'une prochaine question, qui a été aussi proposé — dans la forme qu'on connaît, est-ce que le premier ministre s'engage à ouvrir davantage ses portes, les portes de son ministère à la jeunesse pour accueillir

et recevoir les groupes jeunes qui souhaitent maintenant trouver oreille à leurs besoins?

Le Président (M. Cousineau): M. le premier ministre.

M. Charest: Les portes sont toujours ouvertes, toujours, toujours ouvertes. Et d'ailleurs ma collègue députée de Gatineau a cette tâche très spécifique justement de travailler avec les groupes jeunes. Alors, chez nous, les portes ont toujours été ouvertes. Elles demeureront également ouvertes, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau): M. le député de Terrebonne.

M. Traversy: Bien, écoutez, M. le Président, je suis très heureux d'entendre de la part, là, de notre premier ministre une telle affirmation. Pourtant, lorsque j'écoute certains commentaires au niveau du terrain, on me dit que plusieurs organismes tentent à chaque année, d'une façon récurrente, d'avoir une rencontre aussi privilégiée que j'ai aujourd'hui avec le premier ministre et que jamais ils n'y réussissent. Donc, à ce titre, j'espère qu'au cours des prochains mois les choses changeront dans la même optique que le ministre responsable de la jeunesse vient de nous l'affirmer.

Et je parlais, dans mon intervention précédente, de cette alternative qui avait été proposée au gouvernement dans le cadre du projet de loi n° 130, une alternative qui vient principalement... qui a été proposée à la ministre responsable du Conseil du trésor et qui est en partenariat avec le Conseil des aînés et le Conseil de la famille et de l'enfance, celui de créer un conseil des générations. Ce conseil des générations permettrait au gouvernement du Québec de préserver la voix des citoyens au sein de son appareil tout en contribuant au retour à l'équilibre budgétaire et à la réduction des dépenses publiques. J'aimerais savoir si le premier ministre et ministre responsable de la jeunesse — je vais le rappeler continuellement — compte appuyer une telle proposition.

Le Président (M. Cousineau): M. le premier ministre.

M. Charest: C'est une idée qui a été soumise. Je constate qu'il n'y a pas de consensus là-dessus, là. L'information que j'ai est à l'effet, par exemple, que Force Jeunesse s'y est opposé. L'idée derrière la loi n° 130, c'est que nous puissions justement faire en sorte qu'on puisse mieux organiser les structures de l'État, pas en ajouter, mieux les organiser.

Et je reviens sur ce que je vous notais tantôt, c'est-à-dire qu'il y a plusieurs organismes jeunesse à travers le Québec qui se sont ajoutés quand même depuis 1987. Vous reconnaissez qu'il y a des forums jeunesse qui n'existaient pas en 1987. Il y en a 18 qui existent à travers le Québec, qui fonctionnent bien, que ce soient les carrefours jeunesse-emploi ou d'autres organismes. Alors, nous allons travailler avec ces organismes-là.

Maintenant, je ne voulais pas rater une réponse à une invitation... Est-ce que j'ai compris que vous nous avez invités à être présents à votre congrès des membres?

M. Traversy: À écouter, à être présents devant la télévision.

M. Charest: Bien, c'est parce qu'il y a des... Je vais vous dire pourquoi, parce que, dans d'autres forums politiques, les partis politiques s'invitent mutuellement à leurs congrès des membres comme observateurs. Si vous vouliez me formuler l'invitation, je pense qu'on accepterait d'être présents comme observateurs à votre congrès des membres qui a lieu la fin de semaine prochaine. Je vous le souligne en passant. C'est gentil de votre part. Je ne sais pas si...

M. Traversy: Je comprends qu'il y a un intérêt, alors je transmettrais, là, cette volonté...

M. Charest: Merci.

M. Traversy: ...aux personnes concernées. Mais du moins restez attentifs quand même à la télévision, parce que ça a l'air d'être une question qui vous préoccupe, voire qui vous... qui vous...

M. Charest: Oui, parce que j'aimerais...

M. Traversy: ...empêche...

M. Charest: ...je pense qu'en même temps on va connaître votre position sur les frais de scolarité. Parce qu'on ne la connaîtra pas aujourd'hui, si j'ai bien compris.

Le Président (M. Cousineau): Il reste une minute sur le premier bloc.

M. Traversy: Merci, M. le Président. Comme il reste une minute, je vais donc lancer mes dernières questions par rapport au Conseil permanent de la jeunesse. Donc, je veux juste bien comprendre du premier ministre, là, au niveau de sa réponse. Il nous dit qu'effectivement il reconnaît le travail considérable qu'a fait le CPJ et il est d'accord pour dire qu'il faut essayer de réorganiser, effectivement, l'État, c'est la mission dont le budget libéral, là, s'est doté. Et la proposition du Conseil des aînés et du Conseil de la famille et de l'enfance réussit somme toute à diminuer les dépenses et de garder une présence jeunes à l'intérieur d'un conseil des générations. Est-ce que cela ne vient pas, dans le fond, compléter l'ensemble des préoccupations du ministre responsable de la jeunesse?

Le Président (M. Cousineau): M. le premier ministre, en 15 secondes pour le premier bloc.

M. Charest: Bien, en 15 secondes, ce que nous voulons, c'est travailler avec tous les groupes jeunes sur le terrain, c'est ce que nous allons faire. Puis on est moins dans les structures puis plus... ou autant que possible avec le contact direct, et c'est le choix que nous avons fait.

Le Président (M. Cousineau): Alors, pour le prochain 20 minutes, le prochain bloc, je passerais la parole à la députée de Gatineau.

Mme Vallée: Merci, M. le Président. Alors, M. le Président, c'est un plaisir pour moi de prendre la parole aujourd'hui dans le cadre de l'étude des crédits jeunesse.

Comme vous le savez, depuis deux ans, j'ai l'extrême privilège d'assister le premier ministre dans les dossiers... dans le cadre des dossiers jeunesse et j'ai la chance de travailler étroitement avec l'équipe du Secrétariat à la jeunesse. Il y a plusieurs gens de cette équipe-là qui sont dans la salle avec nous aujourd'hui, alors je m'en voudrais de ne pas les saluer, parce qu'au quotidien ces gens-là travaillent auprès des organismes jeunes, travaillent... Ils sont vraiment branchés sur le terrain. Et c'est une petite équipe, mais une équipe combien dynamique.

Alors, je tenais à souligner leur présence et à souligner le travail qu'on a pu faire avec eux dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie d'action jeunesse dont le premier ministre a parlé, Stratégie d'action jeunesse qui s'échelonne sur cinq ans, de 2009 à 2014. Cette stratégie-là, qui est consignée dans un petit volume, mais qui est aussi disponible en ligne, la Stratégie d'action jeunesse, c'est quoi? Bien, en fait, c'est l'action concertée du gouvernement du Québec dans l'ensemble des champs d'intervention du gouvernement. Et la Stratégie d'action jeunesse se décline en six grands défis, et ces défis, eh bien, évidemment, c'est le défi de l'éducation et de l'emploi, le défi de l'entrepreneuriat, le défi de la santé, le défi des régions, le défi de la diversité et le défi de l'environnement. Et, à travers ces défis-là, eh bien, il y a des mesures vraiment concrètes qui viennent soutenir les jeunes de partout à travers le Québec, peu importe leur statut social.

● (16 heures) ●

Et c'est quoi, la jeunesse, M. le Président? Bien, la jeunesse, en fait, c'est la période entre zéro et 35 ans. Alors, c'est très large, c'est très vaste. On va rejoindre la petite enfance comme les jeunes des universités, les étudiants, et tout ce qui se situe entre cette période-là, les jeunes, les jeunes en affaires. Et le gouvernement évidemment a aussi une belle vision d'avenir pour les jeunes du Québec, contrairement à la vision qui a été décrite tout à l'heure par notre collègue. Alors, au contraire, sur le terrain, lorsqu'on est branché sur les réseaux jeunes, lorsqu'on est branché sur ce qui se fait, on se rend compte que la vision n'est pas si noire que ça, bien au contraire.

Dans le cadre du défi de l'éducation et l'emploi, M. le Président, la Stratégie d'action jeunesse vise entre autres à... Pardon. La problématique du décrochage scolaire, c'est une problématique qui est importante, c'est une problématique qui nous interpelle tous, surtout dans les régions du Québec. Je sais que, dans votre région, M. le Président, le décrochage scolaire est un enjeu particulier, comme il peut l'être également en Outaouais. Alors, à travers le défi de l'éducation et de l'emploi, on a mis en place différentes mesures pour soutenir les jeunes et pour aider les régions dans ce grand défi, accompagner les régions, accompagner les organismes des régions.

Nous avons également fait en sorte que le Québec de demain sera en mesure de répondre au défi de la main-d'oeuvre. Alors, la Stratégie d'action jeunesse a mis en place, en collaboration avec différents ministères, des mesures pour faire en sorte que le Québec pourra avoir cette main-d'oeuvre qualifiée, des mesures au niveau de l'emploi, des mesures directement reliées au ministère de l'Emploi et de la Solidarité, mais aussi des mesures de formation, formation au niveau de la formation professionnelle technique et différentes mesures de recrutement aussi auprès des communautés culturelles.

Il y a des mesures également qui sont mises sur pied ou qui sont implantées par nos Carrefours jeunesse-emploi,

et la mesure IDEO 16-17 en est une. Et c'est une mesure d'accompagnement individuelle qui rejoint... et qui a rejoint, depuis sa mise en place en 2007, plus de 7 000 jeunes qui ont poursuivi leurs études ou qui ont fait un retour en emploi. Alors, ce sont des exemples de ce qui se fait à travers la Stratégie d'action jeunesse, des mesures qui portent fruit, qui soutiennent les jeunes et qui font en sorte que finalement le Québec, ce n'est pas si noir que ça pour la jeunesse.

Et, M. le Président, je veux simplement souligner à notre collègue que, oui, la porte du Secrétariat à la jeunesse lui est ouverte. ma porte lui est ouverte également et la porte est ouverte à tous les groupes jeunes. Et on a la chance de travailler avec ces gens-là, et on a la chance de travailler en étroite collaboration, entre autres, avec les forums jeunesse, les tables jeunesse dans certaines régions. Et les forums jeunesse sont soutenus à travers la Stratégie d'action jeunesse. Et, à travers les différents défis, on soutient la participation citoyenne.

Tout à l'heure, notre collègue nous disait: Les jeunes ne sont pas intéressés par la politique, les jeunes ne sont pas intéressés à aller voter. Je suis désolée, mais c'est faux. Les forums jeunesse sont extrêmement impliqués sur le terrain au niveau politique. Ils s'investissent dans de nombreux dossiers ici même, à l'Assemblée nationale. Plusieurs forums jeunesse ont déposé des mémoires dans le cadre de grandes consultations gouvernementales, dans le cadre de commissions parlementaires, et pas seulement sur des enjeux régionaux mais sur des enjeux d'ordre national, qui touchent l'ensemble des jeunes.

Je vais citer, par exemple... Évidemment, j'ai un chouchou, parce qu'il y a la Table jeunesse de l'Outaouais, qui est présidée par une grande amie, Mme Isabelle Sabourin, que je tiendrais à saluer aujourd'hui. Cette table jeunesse là regroupe également des individus des tables jeunesse des cinq MRC de l'Outaouais. Donc, on a des gens de vraiment partout à travers le territoire qui s'investissent, qui participent, qui se sont impliqués au niveau des élections municipales pour tenter d'inciter les jeunes à aller sur le terrain, à utiliser leur droit de vote, qui se sont impliqués dans plusieurs projets jeunesse visant à soutenir la persévérance scolaire, visant à soutenir les échanges culturels avec d'autres régions. Alors, les forums jeunesse, c'est ça. Et il y a aussi plein d'autres organismes sur le terrain qui sont soutenus par la Stratégie d'action jeunesse.

Alors, bref, ce grand préambule, M. le Président, pour nous amener sur un fonds, le Fonds régional d'investissement jeunesse, les FRIJ — et non les frigidaire, comme un jeune m'avait mentionné récemment. Les FRIJ, c'est un programme qui vise justement à soutenir les projets qui sont mis en place par et pour les jeunes. Et, au cours de la dernière année, il y a eu de belles mesures annoncées et soutenues par les FRIJ. Et j'aimerais, M. le Président, demander au premier ministre de nous entretenir un petit peu plus sur la question des FRIJ et sur l'impact de ces mesures-là pour les régions du Québec et les jeunes des régions du Québec.

Le Président (M. Cousineau): M. le Premier ministre.

M. Charest: Bien, merci. M. le Président, les FRIJ, vous comprenez que c'est un acronyme pour les fonds régionaux d'investissement jeunesse, qui existent déjà depuis quelques années. Et c'est un modèle qui est assez unique

dans le monde parce qu'essentiellement ce que nous faisons, c'est confier des fonds publics à des groupes de jeunes dans chacune... dans 19 régions différentes pour qu'ils puissent soutenir des projets, des projets pour les jeunes; avec beaucoup de souplesse, soit dit en passant, parce que c'est des projets de toutes sortes de natures, qui touchent à la démocratie, l'environnement, la santé, l'égalité entre les femmes et les hommes. Ça permet beaucoup de modulations par région, soit dit en passant, pour que les projets puissent refléter les besoins de chacune des régions. Et c'est franchement un des beaux succès de la Stratégie d'action jeunesse.

Quand on a fait la dernière édition, qui remonte à 2009, de 2009 à 2014, et donc qu'on a annoncé un financement sur cette période-là, qui garantit, soit dit en passant, un financement stable aux groupes en question, on a annoncé un montant annuel de plus de 10 millions de dollars pour les fonds régionaux d'initiative jeunesse, 10 182 034 \$, pour donner le montant exact. Le montant moyen, là, pour les 19 fonds, c'est 484 000 \$, c'est presque, donc, un demi-million de dollars par fonds régional. Alors, chaque région a ce fonds. Les forums jeunesse se constituent avec des représentants jeunes.

Qui sont ces jeunes-là, en passant? On les définit comme étant des personnes de 35 ans et moins. Et ils reçoivent des projets, les soutiennent et ils animent chacune des régions pour les jeunes. Il y a eu, en 2010-2011, 91 actions jeunesse, ce qu'on appelle, structurantes, 238 projets locaux et régionaux qui ont été appuyés financièrement. Et je pourrais vous en donner des exemples.

Dans la région de l'Outaouais — tiens, une belle coïncidence, avec la députée de Gatineau — un projet de covoiturage. Le Forum jeunesse Côte-Nord, c'était une tournée avec l'implication des jeunes, avec Stéphane Bellavance. Le forum a rencontré les jeunes du niveau secondaire pour leur parler d'implication et pour les inciter à s'impliquer dans leur milieu. C'est un enjeu très important, dans une région comme la Côte-Nord, de pouvoir retenir les jeunes autant que possible dans leur milieu. Et, dans la région de Lanaudière, par exemple, il y a eu un gala — une région qui est près de la vôtre — qui s'appelle Florilège 2010 où 200 personnes étaient présentes. Il y a eu 30 finalistes, 11 gagnants. L'idée du gala, c'est de célébrer la jeunesse lanauoise qui est de 12 à 35 ans en récompensant les engagements, les talents. Alors, vous voyez, là, l'idée derrière ça. Ça, c'est c'est dans votre coin à vous, M. le député de Terrebonne. Alors, vous étiez peut-être témoin de cet événement-là, ou présent. C'est le genre d'initiatives que nous voulons soutenir avec les forums jeunesse, qui est une très belle, très, très belle formule.

J'étais très heureux de voir que, le 25 septembre 2010, dans le journal *Le Devoir*, il y avait un papier sur le 10e anniversaire du Forum jeunesse de l'île de Montréal. Et le titre du journal était intéressant, parce qu'il disait: *Des regroupements de jeunes à travers le monde «envient la confiance que nous témoigne notre gouvernement»*. L'entrepreneuriat, la culture, la diversité et l'emploi font partie des priorités du forum jeunesse de Montréal. Et ça, ce n'est pas nous qui le disons, là, c'est des témoins de l'extérieur qui relèvent le fait que le gouvernement du Québec témoigne d'une très grande confiance envers ses jeunes avec la formule des forums jeunesse. Alors, on en est très fiers.

● (16 h 10) ●

Je veux juste vous citer une partie de cet article-là du journal *Le Devoir*, c'est... Là, je vous cite le texte: «Jean-Sébastien Dufresne croit que le Forum jeunesse est un modèle, autant au Canada qu'en Amérique et dans le monde entier, "de la confiance qu'une société peut avoir en la capacité de ses jeunes à cibler leurs enjeux et à proposer des solutions concrètes". Il ajoute que, en participant à des conférences et à des événements internationaux, il a pu constater que des regroupements de jeunes à travers le monde "envient la confiance que nous témoignons notre gouvernement, et donc la population, afin de pouvoir gérer des fonds publics", faisant référence au Fonds régional d'investissement jeunesse. Le président du Fonds jeunesse de l'île de Montréal, estime que le modèle des forums jeunesse est un atout pour la jeunesse québécoise.»

Alors, vous voyez, je pense que c'est un beau témoignage. D'abord, ça témoigne de notre originalité à nous, hein? C'est une formule québécoise, c'est nous qui l'avons pensée, qui l'avons... je dis «nous», les Québécois, qui l'avons pensée, qui l'avons mise sur pied, et ça fonctionne très bien. Nous, on a voulu leur donner un investissement stable, puis ça donne, franchement, des résultats qui sont assez intéressants, parce que c'est beaucoup adapté aux besoins de chacun des milieux. Et, en terminant là-dessus, je veux revenir sur le fait qu'aujourd'hui même les 18 forums jeunesse régionaux appellent les jeunes à voter le 2 mai prochain. Voilà exactement le genre d'action que font les forums jeunesse pour répondre justement à ce besoin de pédagogie auprès des jeunes, de sensibilisation sur la démocratie pour les encourager à exprimer leur droit de vote le 2 mai prochain. Et c'est un très beau geste. Mais ça va exactement dans le sens de ce que, nous, on espérait en mettant sur pied les forums régionaux pour les jeunes.

Le Président (M. Cousineau): Mme la députée de Gatineau.

Mme Vallée: Je laisserais la parole à mon collègue de Jean-Lesage.

Le Président (M. Cousineau): M. le député de Jean-Lesage.

M. Drolet: Merci, M. le Président. L'année 2010 a été ponctuée de nombreuses réussites quant à la performance de notre économie. L'année 2011, quant à elle, sera vraisemblablement l'année de l'entrepreneuriat. Pourquoi, M. le Président? Parce que, lors de la rencontre économique de Lévis en 2010, le premier ministre a confié au ministre du Développement économique le mandat d'élaborer et de mettre en place une stratégie pour stimuler l'entrepreneuriat au Québec. La stratégie se voulait une stratégie gouvernementale. C'est alors que le ministre lance, dans le but d'orienter une orientation... cette stratégie, une vaste consultation de toutes les régions du Québec: 17 régions, 17 consultations et plus de 700 personnes rencontrées, acteurs de l'industrie, de l'entrepreneuriat et plusieurs entrepreneurs.

M. le Président, j'ai eu le plaisir de travailler en étroite collaboration avec mon collègue de Laval-des-Rapides et maintenant ministre délégué aux Finances. Notre mandat était de rencontrer, surtout écouter les acteurs qui travaillent de près à stimuler l'entrepreneuriat au Québec. Vous savez,

M. le Président, une trentaine d'organisations travaillent sur l'entrepreneuriat au Québec, ne serait-ce que de nommer les CLD, les centres carrefours jeunesse, les jeunes chambres de commerce, la chambre de commerce, crédit communautaire et pour ne nommer que ceux-là. Et nous avons rencontré les entrepreneurs pour nous parler de leur situation en général. Plusieurs belles réussites, mais un constat, M. le Président: au Québec, c'est compliqué d'avoir de l'information, par exemple, sur l'entrepreneuriat et de pouvoir se vanter d'être entrepreneur.

Permettez-moi de vous présenter, dans le contexte des consultations, d'entrée de jeu, ce que l'on mentionnait aux gens. Il y avait quand même naturellement à dire que l'entrepreneuriat au Québec... le taux entrepreneurial diminue, les Québécois créent relativement peu d'entreprises, les intentions d'entreprendre sont limitées et la durée de vie des entreprises est très courte. En second lieu, quatre questions étaient à l'ordre du jour pour en connaître davantage et comprendre naturellement les problématiques des acteurs: renforcer la culture entrepreneuriale chez nos jeunes; l'accompagnement bonifié pour le pré-démarrage et le démarrage; une relève à stimuler; et, en dernier, sans être le moindre, la concertation des acteurs. Parce que permettez-moi de vous dire, M. le Président, qu'il y a au-delà de 550 000 \$ d'investis pour l'entrepreneuriat au Québec, avec tous ces acteurs que je vous ai nommés tout à l'heure.

J'aimerais revenir sur les enjeux. La culture entrepreneuriale, M. le Président, on en parle tout à l'heure, les jeunes, c'est l'importance. Souvent, ça nous a été mentionné lors, naturellement, des présentations, des consultations, l'entrepreneuriat n'est pas vu de la façon très positive. Un jeune au hockey a une vision, étant jeune, se voit aller, voit: pee-wee, midget... pee-wee, bantam, midget, etc. Il y a des modèles, il y a des parents qui l'accompagnent, etc. La même chose en chanson, maintenant, on voit de plus en plus de performances du côté de la culture en chanson. Malheureusement, au Québec, être en affaires n'est pas vu comme un choix de carrière.

J'aimerais vous parler du décrochage scolaire un petit peu. Le décrochage scolaire, M. le Président, vous savez, on a entendu souvent aussi que décrocheur égale entrepreneur. L'élève qui a des bonnes notes, naturellement, ne se soucie pas de partir une business parce qu'il a un choix de carrière peut-être en vue. Mais l'élève turbulent est peut-être un excellent manuel, souvent, et souvent, peut-être, avec des efforts, ce petit bonhomme là pourra devenir un excellent manuel, mais en plus partir son entreprise dans un domaine respectif, parce qu'on sait que la main-d'oeuvre qualifiée est de plus en plus difficile à trouver dans ce domaine-là. J'ai vu des beaux exemples, entre autres, d'écoles, entre autres l'école des Coeur-Vaillant, qui enseigne le programme entrepreneuriat.

Ça fait que tout ça pour vous dire qu'il y a plusieurs autres... Parce que le temps me presse, M. le Président, sur l'entrepreneuriat, et je pourrais vous en citer beaucoup. Parce qu'il y a l'accompagnement bonifié aussi pour le pré-démarrage et le démarrage qui est très important. Et, malgré tous ces efforts-là qui sont faits, plusieurs entreprises, après trois et cinq ans, se... On appelle ça la vallée de la mort, c'est très difficile. Voilà l'importance d'une stratégie. Puis il y a aussi la relève que je vais vous faire part, qui est quand même très, aussi, dramatique parce que plusieurs entreprises, avec la relève, sous peu, vont avoir beaucoup de difficultés.

J'aimerais maintenant, pour terminer, M. le Président, demander à notre premier ministre... Étant donné que notre gouvernement se soucie des enjeux liés à la réussite scolaire des jeunes Québécois qui seront la relève entrepreneuriale, ma question au premier ministre est la suivante: Pouvez-vous nous dire quels moyens d'action ont été mis de l'avant pour favoriser la mobilisation des intervenants en éducation sur ces enjeux, et particulièrement pour la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs?

Le Président (M. Cousineau): Il reste deux minutes, M. le premier ministre.

M. Charest: Bon. Alors, ça va aller vite sur deux minutes. Mais je veux d'abord remercier le député de Jean-Lesage, qui a conduit cette consultation avec le député de Laval-des-Rapides et le ministre du Développement économique, sur l'entrepreneuriat. Depuis 2004 que le gouvernement pose des gestes là-dessus. On avait annoncé le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse au mois de février 2004. À ce moment-là, on investissait, je pense, 17 millions de dollars. Quand on prend les sommes investies, là, depuis ce jour jusqu'à terme, là, pour la Stratégie d'action jeunesse, en 2014, ça sera 100 millions de dollars, 100 millions de dollars qu'on aura investis pour l'entrepreneuriat jeunesse au Québec. Alors, c'est des montants très importants.

Mais l'idée, ce n'est pas uniquement d'appuyer financièrement les entreprises, mais de créer une culture entrepreneuriale. Le député de Jean-Lesage a tout à fait raison, il y a de beaucoup de nos jeunes, de nos enfants qui ont des talents d'entrepreneur, qui ne sont pas nécessairement les premiers de classe. De toute façon, on naît comme ça, on l'est. Il faut trouver une façon de leur permettre à ces enfants-là de s'épanouir puis de faire valoir leurs talents.

Nous avons financé la fondation canadienne de la jeunesse... c'est-à-dire la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs, qui a connu un des meilleurs scores au Canada, en passant. Je vois les résultats: «Le Québec présente la meilleure performance à l'égard du nombre d'entreprises supportées et du taux de remboursement comparativement au reste du Canada. Au 30 septembre 2010, le Québec, à lui seul, a eu 38 % de toutes les entreprises aidées par la fondation canadienne.» Et on a demandé à la fondation de travailler avec d'autres groupes qui sont déjà sur le terrain, comme les CLD, ce qu'ils ont fait avec pas mal de succès. Alors, ça a permis de multiplier puis d'utiliser le fonds comme levier pour aller chercher davantage de ressources.

Alors, au cours des six premiers mois de 2010-2011, par exemple, là, concrètement, le fonds a appuyé 139 nouvelles entreprises qui ont reçu plus de 2 millions de dollars en financement qui est... par 188 jeunes entrepreneurs. Ce n'est pas des montants qui sont mirobolants, en passant, je veux... Ils font des prêts, pour des jeunes de 18 à 35 ans, qui peuvent atteindre 15 000 \$, mais l'effet de levier est tel que le 15 000 \$ peut être appuyé par la Banque de développement du Canada pour un autre 30 000 \$ supplémentaire, ce qui amène, ça, à 55 000 \$, et après ça ça peut monter jusqu'à 55 000 \$ avec l'accès à d'autres fonds comme le fonds... un financement de croissance additionnel qui est disponible par les fonds jeunesse. Alors, vous voyez, avec des montants...

Le Président (M. Cousineau): En conclusion, M. le premier...

M. Charest: En conclusion, avec des montants somme toute assez modestes, ça permet à beaucoup des jeunes de se lancer en affaires puis de connaître une belle carrière d'entrepreneur. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau): Merci, M. le premier ministre. M. le député de Terrebonne, pour le prochain 20 minutes.

● (16 h 20) ●

M. Traversy: Merci, M. le Président. Donc, tout d'abord je suis très heureux d'entendre ma collègue de Gatineau réaffirmer que les portes du Secrétariat à la jeunesse et de son cabinet sont toujours ouvertes. Je suis convaincu qu'il y a plusieurs groupes jeunes à travers le territoire québécois qui ont également pris note de la chose. Et il me fera plaisir d'y participer et d'aller la rencontrer sur divers sujets au cours de la prochaine année.

Au niveau de la participation électorale des jeunes, effectivement, les forums jeunesse ont lancé une belle initiative ce matin. Également, c'est très bien de faire de la pédagogie à cet effet, mais encore faut-il montrer, des fois, l'exemple. Et, M. le Président, si notre nouveau président de l'Assemblée nationale nous a bien lancé un message à cet égard, c'est celui de commencer par se regarder nous-mêmes. Et je crois que, là-dessus, on a une réflexion à faire comme parlementaires et, en terme de gouvernement, évidemment, en premier lieu, d'appliquer des politiques et des idées qui sauront aussi revigorer l'esprit de nos jeunes compatriotes québécois, là, en vue des prochaines participations électorales. Donc, écouter, oui, mais agir. Et des exemples se sont montrés, M. le Président, et notamment, exemple, le 6 décembre dernier, où la ministre de l'Éducation avait tenu un sommet pour les partenaires de l'éducation, un sommet qui, somme toute, là, n'était pas tant axé sur l'écoute que sur un enlignement de prises de décisions déjà canonnées d'avance. En tout cas, c'est les échos que j'en ai entendus pour y avoir participé à l'avant-midi également.

Donc, vous amener, M. le Président, sur une question qui touche beaucoup les étudiants de partout à travers le Québec. Selon les prévisions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le réseau collégial public perdra 29 000 étudiants entre 2010 et 2019. Les prévisions indiquent également une remontée entre 2019 et 2024, mais le réseau collégial enregistrera une perte totale de 9,5 % d'étudiants dans l'ensemble de ces périodes. L'étendue de ces baisses démographiques, selon les régions, oscille entre moins 2,4 % et moins 37 %, et ce, dans presque toutes les régions du Québec. L'écart se creuse entre les collèges en baisse de clientèle et les collèges de Montréal qui enregistrent, eux, quant à elle, une hausse marquée d'étudiants. Les collèges de Montréal notent une augmentation moyenne de 10,7 % de la demande entre 2004 et 2009, et tout porte à croire que cette augmentation se répétera en 2011.

Ces baisses d'effectifs menacent l'accessibilité aux études en région. C'est un cercle vicieux, M. le Président, moins il y a de jeunes en région qui ont accès à des programmes de leur choix, plus ils quittent pour aller vers les grands centres et moins il y a de programmes qui sont viables, plus les jeunes décident de quitter également, c'est une roue sans fin. L'accessibilité aux études est un

enjeu majeur pour les jeunes en région. Plusieurs réclament depuis longtemps un plan national afin d'assurer la survie des cégeps établis loin des grands centres. J'aimerais connaître la réflexion du premier ministre du Québec, qui est responsable aussi du dossier jeunesse, à propos de la survie de ces programmes et des cégeps en région.

Le Président (M. Cousineau): M. le premier ministre.

M. Charest: On est très sensibles à cette question-là pour la raison suivante. D'abord, parce que le Québec est un des endroits dans le monde qui a le mieux réussi le déploiement de ses ressources d'enseignement sur le territoire. Notre territoire est immense, évidemment, on a un territoire qui est très, très grand, il y a peu d'endroits dans le monde à qui on peut se comparer, où on aura fait autant pour se déployer partout sur le territoire.

Je pense au réseau des universités du Québec, par exemple. On est présents en Abitibi-Témiscamingue, où j'ai fait une visite récemment, où j'ai visité la construction d'un nouveau pavillon pour la foresterie. Je pense à l'Université du Québec à Rimouski ou encore dans le Saguenay—Lac-Saint-Jean, l'Outaouais, et au réseau collégial également. Dans le réseau collégial, pour plusieurs régions du Québec, ça représente un moteur de développement économique aussi. Et c'est pour ça qu'on a voulu financer, par exemple, les centres de transfert de technologie, qui existent à travers le réseau collégial, qui permettent à des collèges de se faire des spécialités qui sont souvent en accord avec l'économie régionale, qui sont également des moteurs de développement économique pour chacune des régions.

On est conscient de ce phénomène de baisse de clientèles et de décisions que nous prenons ou que nous pouvons aider à prendre pour assurer qu'on attire des clientèles. Je vais vous donner un bon exemple, c'est le Saguenay—Lac-Saint-Jean, où on a fait un investissement très important, il y a quelques années, pour le programme de communications, un investissement d'une trentaine de millions de dollars pour le rehaussement des infrastructures et qui permet d'attirer les jeunes de partout au Québec, qui vont dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, ce qui était autrefois la ville de Jonquière, au collège, pour obtenir une formation. Alors, dans notre vision à nous, là, pour l'avenir, nous croyons que c'est justement une chose sur laquelle on doit accorder une priorité. Maintenant, il y a un équilibre à faire, c'est... Les baisses de clientèles, évidemment on en tient compte. Je n'ai pas les chiffres sous la main, mais je vous dirais que, généralement, on a appuyé de manière assez constante chacune des régions.

Peut-être juste un mot sur la scolarisation, en terminant, parce que c'est un sujet qui a été soulevé aujourd'hui, M. le Président. Le 14 décembre dernier, l'Institut de la statistique du Québec publiait un communiqué de presse sur les conditions de vie des Québécois, des avancées et des défis. Puis il y avait un chapitre sur la population de plus en plus scolarisée, puis ce que ça disait, c'était ceci: «Le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires a connu une nette progression au cours des trente dernières années, passant de 57 % en 1975-1976 à plus de 87 % en 2007-2008. Cette situation résulte d'une augmentation du taux d'accès aux études de 5e année du secondaire et d'une forte réduction du taux de décrochage

scolaire. En effet, le taux d'accès est passé de 67,2 % à 76,2 % entre les années 1985-1986 à 2007-2008, alors que le taux de décrochage chez les jeunes de 17 ans a régressé de 26,2 % à [9,2 %] entre 1979 et 2007.» Et là autre fait intéressant: «Soulignons, par ailleurs — je cite toujours le communiqué — que, pour cette même période, le taux pour l'obtention d'un baccalauréat a plus que doublé, passant de 15 % à plus de 30 % au Québec.»

C'est un bon chemin parcouru, au Québec, sur la question de l'éducation. Je ne peux pas, par contre, me priver de l'occasion de dire, toujours au député de Terrebonne, qu'on a du temps aujourd'hui, là, on attend toujours sa position sur les frais de scolarité. Je sais que ça va le faire sourire, mais il me semble qu'on ne pourrait pas terminer la discussion aujourd'hui sans que le député de Terrebonne nous explique sa position à lui sur les frais de scolarité. Son collègue le député de Rousseau, lui, s'est exprimé pour dire qu'on devrait les augmenter. Est-ce que lui est d'accord avec la chef de l'opposition officielle, chef du Parti québécois, sur le fait qu'on devrait augmenter les frais de scolarité? Ce n'est pas juste moi que ça intéresse, il y a, dans la salle, aujourd'hui, Léo Bureau-Blouin, que je salue, qui est président de la fédération des étudiants au collégial du Québec, et lui connaît notre position sur les frais de scolarité. Je sais qu'il n'est pas d'accord avec notre position sur les frais de scolarité. Il me fait signe que oui. Mais, je ne sais pas, est-ce que vous connaissez la position du Parti québécois sur les frais de scolarité?

Des voix: ...

M. Charest: Non, il ne connaît pas... Bien, je pense...

M. St-Arnaud: M. le Président, je pense que... Question de règlement.

M. Charest: ...est-ce qu'il aimerait connaître la position du Parti québécois sur les frais de scolarité? Il me fait signe que oui, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau): Non. Ça va, M. le premier ministre, je pense...

M. Charest: Alors, ce n'est pas moi qui pose la question...

Le Président (M. Cousineau): L'échange doit se faire entre...

M. Charest: ...c'est Léo Bureau-Blouin qui aimerait ça, je pense, savoir votre position sur les frais de scolarité.

Le Président (M. Cousineau): Bon. Alors, M. le député de Terrebonne.

M. Traversy: Écoutez — merci beaucoup, M. le Président — vous savez, M. Blouin a compris, lui aussi, que la réponse allait venir au cours des prochains jours, dans le cadre du prochain congrès national du Parti québécois. Je me dis que, si M. Blouin a pu le comprendre, fort probable que le ministre responsable de la jeunesse saura également, là, tirer la conclusion, là, à cette histoire qui

prendra bientôt forme dans le cadre de nos prochains débats. Et je suis convaincu qu'il y aura un téléspectateur assidu de plus assis dans son salon en train de prendre des notes et de regarder mot pour mot ce qui se fera, là, à l'intérieur de ce congrès. Et je suis bien content, là, que le premier ministre s'y engage. En tout cas, ça va mettre encore plus de passion dans nos débats, j'en suis convaincu. Et, sur la question des cégeps en région, j'aimerais, M. le Président, passer la parole à mon collègue de Chambly, qui aimerait également demander une précision.

Le Président (M. Cousineau): M. le député de Chambly.

M. St-Arnaud: Oui. Juste une question, M. le Président. J'ai pris connaissance de la stratégie jeunesse du gouvernement. J'ai vu, M. le Président, qu'un des choix stratégiques dans ce document est de favoriser la présence des jeunes dans toutes les régions du Québec. Et, l'automne dernier, j'ai eu l'occasion de me rendre à quelques reprises dans le comté de Kamouraska-Témiscouata, au mois de novembre, et de rencontrer, notamment dans le Témiscouata, des gens, des élus notamment, qui ont dit: Un de nos problèmes, dans le Témiscouata, c'est qu'on a de la difficulté à garder nos jeunes ou à les ramener dans le Témiscouata. Et ça semblait être un problème... un problème, en tout cas, particulier qui nous a été soulevé par les gens que nous avons rencontrés dans le Témiscouata.

Alors ma question au premier ministre, M. le Président, c'est: Quand vous parlez de favoriser la présence des jeunes dans toutes les régions du Québec, et prenons l'exemple du Témiscouata ou de... quel est le... Je sais qu'il y a un travail qui a été fait, M. le Président, de la part du gouvernement, mais je souhaiterais savoir quelles sont les intentions du gouvernement pour aller encore plus loin pour favoriser la présence des jeunes dans toutes les régions du Québec.

Le Président (M. Cousineau): M. le premier ministre.

● (16 h 30) ●

M. Charest: Bien, merci au député de Chambly pour le reconnaître. Je pensais que c'est lui qui allait nous donner la position sur les frais de scolarité mais... Mais je veux lui dire que les données sont encourageantes. Les plus récentes données de l'Institut de la statistique du Québec, qui datent du 25 janvier 2011, démontrent que le solde migratoire, soit la différence entre le nombre de jeunes qui viennent s'établir dans une région puis ceux qui la quittent, pour les 20-34 ans, s'est amélioré en diminuant d'au moins de moitié, 50 %, comparativement à 2005-2006, dans les cinq des six régions administratives suivantes, considérées comme étant des régions ressources, ça inclut le Bas-Saint-Laurent, ça inclut le Saguenay—Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine également, ce qui est encourageant. Et d'ailleurs, de mémoire, là, je n'ai pas les chiffres sous la main, je pense que les derniers chiffres remontent à 2010 et peut-être 2009, pour la première fois depuis très longtemps, les soldes migratoires dans les régions du Québec étaient positifs, incluant pour la Gaspésie et... puis ça, c'est pour l'ensemble de la population.

C'est un enjeu qui est très... qui est assez débattu depuis 30 ans, toute la question de: Comment faisons-nous...

Que pouvons-nous faire pour que les jeunes qui sont nés en région restent en région? Il faut situer le débat comme il faut. Puis là je veux choisir mes mots parce que l'idée de nos politiques, ce n'est pas de garder un jeune en région à tout prix, dans le sens... ou contre sa volonté. On vit dans un monde où on n'aura jamais tant voyagé. Tout le monde comprend que les jeunes veulent voyager, ils veulent se déplacer. Ce n'est pas ça, l'idée. L'idée est la suivante, c'est qu'un jeune qui habite une région, qui veut habiter une région puisse faire le choix de rester parce que les conditions le permettent. C'est dans cette perspective-là qu'on agit.

De mon expérience à moi, puis j'ai vécu ça depuis... ils savent ça au fédéral puis au Québec. Quelles sont les mesures qui ont marché? Il y en a une, mesure, qui a été la plus efficace, c'est le crédit d'impôt pour les gradués qui retournent en région. C'est celui qui a le mieux marché puis c'est celui qui a eu le plus d'effet. Puis, dans mes déplacements à travers le Québec, j'étais aux Îles-de-la-Madeleine il y a un bout de temps de ça, mais j'ai rencontré un groupe de jeunes pour un petit déjeuner, et, je me rappelle, eux sont revenus là-dessus pour dire: La mesure qui a eu vraiment le plus d'impact, c'est celle-là.

Maintenant, il y a des régions qui ont utilisé ça comme levier. Puis je reviens à la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, qui ont mis sur pied un fonds spécial qui ajoutait au montant d'argent que les jeunes recevaient avec le crédit d'impôt. Bon, j'ai un papier ici qui le dit, là. C'est: *Les régions redeviennent attrayantes — Pour la première fois en 10 ans, la Gaspésie affiche un solde migratoire positif.* Et ça, ça date, là, du 5 février. Ça, c'est pour l'année 2009-2010. Et je vais vous citer, là: «La situation des régions éloignées évolue généralement de façon encourageante», écrivent les statisticiens de l'Institut de la statistique du Québec dans ce rapport sur les migrations interrégionales, tout en précisant que d'autres régions semblent avancer dans la même direction que la Gaspésie. En effet, l'an dernier, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, le Saguenay—Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec ont [...] affiché des soldes migratoires négatifs, précise l'institut, mais ce "sont les moins négatifs des 10 dernières années"...» Drôle de façon de l'écrire, là, mais, en d'autres mots, la situation s'est améliorée, et je vois une affaire encourageante là-dedans.

Mais je veux revenir au sens de mon propos. La somme totale de tous les efforts que j'ai vus, des gouvernements combinés, dans les 30 dernières années, ça a été quoi? Moi, je pense que c'est le crédit d'impôt qui a eu le plus d'effet. L'autre mesure que j'ai vue, que j'ai beaucoup aimée, s'appelle Place aux jeunes. Place aux jeunes, vous connaissez probablement, mais, pour ceux qui nous écoutent qui ne connaissent pas, c'est un effort fait par des jeunes pour informer les jeunes qui sont issus d'une région mais qui étudient à l'extérieur du potentiel de leur région. Alors, moi, je viens de Sherbrooke, de l'Estrie, alors on va voir ces jeunes-là qui étudient à l'Université de Montréal puis on leur dit: Écoute, chez toi, il y a toutes les possibilités suivantes. Alors, avant de faire un choix, regarde dans ta cour, assure-toi de regarder chez toi avant de regarder ailleurs, si tu es tenté d'entreprendre un projet. Alors, ça, c'est l'autre mesure qui a fonctionné.

J'ajouterais finalement ceci. Pour qu'une région puisse se développer, il faut qu'il y ait un minimum d'infrastructures au niveau de l'éducation puis au niveau

de la santé. Alors, on ne peut pas mettre des hôpitaux universitaires partout, puis ce n'est pas ça, l'idée, je pense qu'on se comprend, mais il faut qu'il y ait un minimum de ressources puis d'infrastructures, et ça, ça permet à une région de se développer. Quand on combine ces choses-là, ça nous permet d'arriver à des bons résultats.

Le Président (M. Cousineau): M. le député de... Ah! M. le député de Terrebonne. M. le député de Terrebonne.

M. St-Arnaud: ...répond à ma question. Je vais laisser le député de Terrebonne continuer.

M. Traversy: Merci beaucoup, M. le Président. Il est intéressant également d'entendre le premier ministre du Québec et ministre de la jeunesse nous parler du dossier du cégep de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine qui vit effectivement, là, des moments assez... assez préoccupants. Vous avez sûrement entendu parler, là, notamment des enseignants du cégep de Gaspésie et des Îles qui ont manifesté, là, cette volonté de créer une coalition opération sauvetage et qui réclament du gouvernement notamment qu'il pose des gestes concrets pour soutenir les établissements, alors qu'il n'a toujours pas donné suite au rapport Boudreau depuis près de deux ans. Alors, j'espère que le ministre responsable de la jeunesse saura répondre, là, prochainement à leur question. Ça y va d'une question vitale pour le cégep de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.

Et il parlait... M. le Président, le premier ministre du Québec parlait des crédits d'impôt pour les étudiants en région. J'aimerais qu'on puisse revenir un peu en arrière, parce que, des fois, c'est bien de savoir d'où on vient pour savoir vers où on s'en va. Lors de la dernière campagne électorale de 2008, le Parti libéral du Québec s'était prononcé sur un enjeu capital pour l'établissement et le maintien, là, des jeunes âgés en haut... entre 18 à 35 ans en région.

Lors de cette campagne électorale, M. le Président, s'il était reporté au pouvoir, je répète, le Parti libéral promettait un crédit d'impôt destiné aux jeunes diplômés qui travaillent dans les régions ressources et promettait que ce crédit serait bonifié. Selon l'ancienne ministre des Finances de l'époque Mme Monique Jérôme-Forget, de passage à Saguenay à cette époque en compagnie de sa collègue de l'Éducation, elle proposait que le crédit d'impôt destiné aux jeunes diplômés qui travaillent dans les régions ressources passerait de 8 000 \$ à 15 000 \$ et s'étendrait sur une période de cinq ans plutôt que trois ans. Elle mentionnait aussi à l'époque que les immigrants ayant obtenu le statut de résident permanent et dont le diplôme est reconnu auront aussi droit à ce crédit destiné à contrer l'exode de la population dans certaines régions éloignées. Donc, plusieurs groupes...

Ce crédit, pour l'instant, n'est toujours pas bonifié. Et ce qu'on aimerait savoir, c'est, donc: Comme il y a plusieurs groupes jeunesse au Québec qui militent beaucoup pour prévenir et freiner l'exode des jeunes, et, comme c'est une préoccupation qui est à la fois de l'opposition et du gouvernement, est-ce que le premier ministre du Québec et ministre responsable de la jeunesse, M. le Président, tend à honorer cette promesse électorale de son parti aux dernières élections de passer de 8 000 \$ à 15 000 \$ en termes de crédit d'impôt et, si oui, a-t-il un échéancier précis pour cette bonification?

Le Président (M. Cousineau): M. le premier ministre, il reste deux minutes et demie.

M. Charest: Bon. Alors, je vais prendre le temps que j'ai pour vous répondre et vous dire que la réponse, c'est oui. D'ailleurs, vous avez entendu ma réponse précédente à votre question. Et, franchement, le crédit d'impôt, c'est la mesure qui aura eu le plus d'effet pour aider les jeunes qui veulent rester en région de faire ce choix puis de rester en région. L'engagement qu'on avait pris, c'était de le réaliser sur le cours du mandat, et on l'a donc inclus dans la Stratégie d'action jeunesse, et c'est à la page 47, et on dit que la mise en oeuvre de bonification se fera à l'intérieur de cette période, en travaillant avec les régions ressources éloignées. Alors, on a l'intention, oui, de mettre en oeuvre cet engagement-là et on va y aller en fonction évidemment de notre capacité financière d'y arriver, mais ça fait partie des engagements qu'on a pris et que nous allons respecter.

Le Président (M. Cousineau): M. le député de Terrebonne, il reste une minute.

M. Traversy: Donc, simplement, M. le Président, si je comprends bien, il n'y a pas d'échéancier précis. Ce serait dans les meilleurs délais, donc...

M. Charest: C'est dans la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, donc il faut que ça arrive dans cette période-là. Mais on veut y aller le plus rapidement possible. On va regarder ça en fonction de notre capacité financière. On a déjà un crédit d'impôt qui fonctionne bien, on veut le bonifier, ça fait partie des engagements, puis on va respecter l'engagement qu'on a pris.

Le Président (M. Cousineau): Alors, merci. Je vais maintenant passer, pour le prochain 20 minutes, la parole au député d'Huntingdon.

M. Billette: Merci beaucoup, M. le Président. Bonjour, chers collègues. Bonjour, M. le premier ministre. C'est un plaisir de me retrouver ici. Je vais poursuivre un petit peu sur ce que notre collègue de Chambly mentionnait sur les jeunes en région. Il a parlé... Je vais vous dire, on est le parti des régions, on n'a pas besoin d'une élection partielle pour aller couvrir que l'exode des jeunes... voilà six mois qui s'est passé. On le vit quotidiennement, car on occupe nos régions, et c'est très important.

Provenant moi-même d'une région très rurale, qui est le comté d'Huntingdon, où la plus importante municipalité est d'environ 5 000 de population et étant également à proximité de Montréal, l'exode des jeunes est une réalité qui nous frappe depuis maintenant plusieurs années, plusieurs générations, même. Souvent, les jeunes vont quitter la région. Dans le comté d'Huntingdon, malheureusement, on n'a pas d'institutions de formation collégiale ou universitaire, donc les jeunes doivent quitter la région du comté — et c'est une réalité, je pense, dans plusieurs comtés à la grandeur du Québec — pour aller, premièrement, faire leurs études. Souvent, ils vont quitter pour le niveau collégial, ils vont quitter également pour le niveau universitaire.

Donc, on parle d'un jeune qui va quitter, dans certains cas, peut-être une dizaine d'années sa région natale et souvent fait en sorte qu'il prend un style de vie, rencontre un conjoint, une conjointe, se fait des amis, un cercle

d'amis qui est près de l'institution scolaire où il demeure. Donc, c'est souvent difficile de ramener ce jeune-là dans la région. Donc, dire: Tu vas lui demander de revenir occuper un emploi lorsque sa vie sociale s'est développée près de son institution de formation... Également, c'est un choix de vie, également, que le jeune s'adapte facilement au milieu urbain, un emploi également qu'il peut trouver facilement près de son lieu d'institution scolaire.

● (16 h 40) ●

Donc, tout ça, met en sorte que — M. le premier ministre en parlait tantôt, M. le Président — on voit la migration des jeunes. Ce n'est pas un phénomène nouveau. Il y a des bonnes statistiques, je pense, que l'Institut de la statistique du Québec a dévoilées au cours des dernières années. Mais n'empêche que, pour 2010-2011, on voit que les jeunes ont un niveau de... une migration interrégionale qui est beaucoup plus importante.

Lorsqu'on prend la tranche de 15 ans à 34 ans, on parle de 99 000 jeunes qui ont quitté la région soit pour s'en aller vers une autre région ou s'en aller dans un centre urbain. Puis, je vais vous mentionner honnêtement, ça a un impact vraiment majeur sur les régions du Québec. On parle de dévitalisation, de fragilisation des différentes régions du Québec. Et ça nous amène, vous allez rester surpris, une pénurie de main-d'œuvre. Juste dans une partie du comté d'Huntingdon, au niveau des travailleurs étrangers, on en accueille tout près de 3 000 par année. On parle de dévitalisation du milieu rural, donc l'exode des jeunes, d'un côté, et, de l'autre côté, on manque d'une... on parle d'une pénurie de main-d'œuvre vraiment très importante. Vous allez me dire: Oui, c'est des emplois saisonniers. Mais maintenant plusieurs de ces travailleurs étrangers là sont devenus des immigrants reçus et occupent de bons emplois dû au fait qu'ils ont pu connaître le milieu. Et le manque de main-d'œuvre fait en... le manque de jeunes fait en sorte qu'on fait face maintenant à une pénurie de main-d'œuvre très importante.

J'aimerais savoir, M. le Président, de la part du premier ministre — ma question a deux volets — premièrement, les actions gouvernementales entreprises au cours des dernières années pour freiner cet exode des jeunes là et, deuxièmement, pour les actions gouvernementales qui incitent les jeunes de la région à revenir... à venir redécouvrir leur région ou d'autres jeunes à venir découvrir la région.

Le Président (M. Cousineau): M. le premier ministre.

M. Charest: Bien, une des belles initiatives dont on a parlé tantôt, c'est Place aux jeunes. Dans la Stratégie d'action jeunesse, c'est plus de 16 millions de dollars qu'on a investis là-dedans sur la période de la Stratégie d'action, puis ça donne des bons résultats, là.

J'ai un papier d'un journal du Bas-Saint-Laurent qui est daté du 26 janvier. Le titre, c'est *Une opération charme pour attirer des jeunes en région*. Peut-être vous en lire un bout parce que c'est intéressant: «Le programme Place aux jeunes en région recrute annuellement des centaines de diplômés de 18 à 35 ans pour leur faire vivre une grande séduction, les encourager à vivre et à travailler en région. [Il y a] 15 régions administratives au Québec [qui] proposent ces séjours exploratoires [pour découvrir] le milieu.» Plus loin dans l'article, on dit: «Le transport, l'hébergement, les repas et les activités sont

gratuites et le programme d'activités se déroule sur quelques jours et en groupe. L'année dernière, un nombre record de 1 200 ont participé à l'un de nos séjours, découvrant ainsi tout le potentiel humain et professionnel de nos régions. Ils ont profité de l'occasion unique de se rendre sur le terrain et de vérifier s'ils ont envie d'y vivre.» Et là on leur permet de rencontrer des mentors «selon nos besoins et ainsi de créer un réseau de contacts. Les agents de Place aux jeunes sont au courant de tout ce qui se passe en région...»

Alors ça, c'est 16 millions de dollars d'investis là-dedans. C'est un investissement qui est assez... très rentable pour les régions, auquel s'ajoute évidemment la question du crédit d'impôt. Mais il n'y a pas uniquement ça. On parlait des ressources, tantôt, en région. Je vais vous donner un exemple. On a créé, nous, deux facultés de médecine satellites en région, une à Trois-Rivières sous la responsabilité de l'Université de Montréal et l'autre dans la région de Saguenay, sous la responsabilité de l'Université de Sherbrooke. Moi, je suis allé à la graduation de la première cohorte d'étudiants de la région de Saguenay. Ils étaient 22. Je suis allé le printemps dernier. Et c'était impressionnant de constater le nombre de jeunes qui allaient rester en région. Et ça m'a beaucoup fait plaisir, pour la raison suivante. Quand on a pris cette décision-là, on se disait: Si on permet à ces jeunes-là de vivre en région — là, ils reçoivent leur formation, pas besoin de créer une université, là, pour le faire, et c'est un satellite de l'Université de Sherbrooke — bien, ça permet à la vie de suivre son cours. Et, à cet âge-là, bien, on rencontre quelqu'un, les gens ont un partenaire, ils s'achètent une voiture, une maison, ils sont là pour six mois puis finalement ils sont là pour 60 ans.

Et ce n'est pas banal comme changement, mais ça fait partie de notre vision à nous qui permet justement de rencontrer plusieurs de... atteindre plusieurs objectifs. Pour ces jeunes-là, bien, c'est une formation exceptionnelle. Ça leur permet de se familiariser avec une région, la connaître, s'y implanter, s'enraciner et rester là. Place aux jeunes, c'est un programme magnifique qui permet de faire ce geste-là qui est unique au Québec. Combiné au crédit d'impôt, bien ça nous permet justement d'arriver à de meilleurs résultats sur le solde migratoire, comme on en a parlé tantôt. Depuis une dizaine d'années, on n'avait pas vu ça, nos régions se portent mieux économiquement, se portent mieux sur l'emploi. Ça nous permet d'arriver à des bons... à des très bons résultats, alors.

Puis je ne vous dis pas ça pour vous dire, M. le député d'Huntingdon, qu'on est au bout de nos efforts, ce n'est pas vrai, parce qu'il y a une révision constante, avec la Stratégie d'action jeunesse, de ce que nous voulons comme actions sur le terrain. D'ailleurs, la preuve, c'est qu'on a mis sur... on a proposé, au dernier budget, une mesure modeste, ce n'est pas parce que c'est des montants mirobolants, mais pour aider le transport pour les étudiants à temps partiel en région. Vous voyez comme on est rendus très pointus. Alors, le budget 2011-2012 prévoit l'introduction en 2012-2013 d'une dépense pour les frais de transport pour les étudiants en région qui bénéficient du Programme de prêts pour les études à temps partiel. La dépense reconnue correspondra à celle accordée par le Programme de prêts et bourses aux étudiants qui résident chez leurs parents et qui fréquentent un établissement d'enseignement non desservi par un réseau de transport

en commun, vous voyez, en d'autres mots, en région, pas à Montréal, en région. Alors, on est toujours très ouverts à des mesures qu'on peut proposer, qui vont nous permettre de mieux appuyer les étudiants puis les jeunes qui habitent en région.

Le Président (M. Cousineau): Merci, M. le premier ministre. M. le député de Vanier.

M. Huot: Merci beaucoup, M. le Président. Mes salutations au premier ministre, le ministre responsable des dossiers jeunesse. Salutations aux collègues, aux collègues jeunes autour de la table. On peut dire qu'on est... c'est la jeunesse de l'Assemblée nationale qui est représentée autour de cette table. Je vais dire à la blague mes salutations aussi à mon collègue de Jean-Lesage mais...

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Huot: À la blague. À la blague.

Je voulais aborder la question des jeunes et l'international. M. le Président, le premier ministre y a fait allusion, les jeunes, aujourd'hui, veulent être des citoyens du monde de plus en plus. De plus en plus, ils veulent voyager, ils veulent aller à l'étranger, donc s'ouvrent sur le monde. Des fois, c'est pour aller étudier, c'est pour travailler, c'est pour des projets communautaires à l'international. Ils veulent élargir leurs horizons, leurs horizons professionnels, des fois ça peut être l'horizon personnel aussi, parce que l'acquisition de compétences internationales, bien, maintenant c'est un atout pour nos jeunes, Mme la Présidente.

Et, dans ce nouvel espace mondial là, bien les jeunes souvent vont avoir à maîtriser une autre langue, une deuxième, une troisième langue. Et on veut faciliter la vie de ces jeunes-là. On a d'ailleurs, il y a quelques années, commencé l'enseignement de l'anglais en première année. Là, le premier ministre a annoncé récemment qu'on passait à l'anglais intensif en sixième année. Donc, c'est des outils pour nos jeunes pour qu'ils puissent s'ouvrir sur le monde puis par la suite même apprendre une troisième langue, pour certains. Il y en a déjà qui sont rendus à des trois... quatrième langue. Donc, on veut leur donner des outils.

Ajoutez à ça la vision qui a été proposée par notre gouvernement d'un nouvel espace économique, bien, nos jeunes, ça les aide à encore plus à s'ouvrir sur le monde. On parle beaucoup de mobilité de la main-d'œuvre. Donc, c'est pour nos jeunes. Ce nouvel espace économique là, on ne le voit pas nécessairement aujourd'hui, c'est une vision à long terme, on est en train de développer ce nouvel espace économique là, et c'est notre génération qui va surtout en profiter. Donc, nos jeunes, il faut les former, il faut les préparer à tout ça.

Et on a des outils aussi pour les aider, avec, entre autres, nos offices et l'Office franco-québécois pour la jeunesse et tous les autres offices, Québec-Monde. Donc, j'aimerais entendre le premier ministre sur cette question-là, sur la question des jeunes et l'international et l'aide que le gouvernement peut apporter aux jeunes qui veulent aller faire des projets communautaires, travailler à l'international, qui veulent ouvrir leurs horizons.

La Présidente (Mme Vallée): Merci, M. le député de Vanier. Alors, M. le premier ministre.

M. Charest: Merci, Mme la Présidente. Et c'est vraiment un enjeu qui est de notre temps. Les jeunes n'auront jamais voyagé autant qu'ils voyagent aujourd'hui, et c'est une chose que nous encourageons, que nous voulons, que nous souhaitons. On n'est pas inquiets de l'ouverture des jeunes sur le monde, ils sont profondément attachés à leur région. Il y a des gens qui risquent de voir ça comme étant l'attrait pour aller ailleurs, ce n'est pas ça du tout. Au contraire, on sait par expérience qu'on revient toujours chez soi et que le premier choix des jeunes, sauf exception... parce qu'il y a des choses qui sont peut-être très pointues dans leur vie, mais, sauf exception, un jeune veut rester près de chez lui, il veut rester dans sa région.

Alors, on a posé un certain nombre de gestes en ce sens-là. Mais je veux revenir sur la question de l'apprentissage de la langue tantôt. Mais on augmenté le nombre de stages professionnels à l'étranger pour les jeunes des milieux collégial et universitaire. On a investi un montant de 1,5 million de plus là-dedans. Ça permet de faire des stages. Et là c'est dans la Stratégie d'action jeunesse, mais, du 1er avril 2009 au 31 mars 2010, il y a eu 56 stagiaires qui sont allés dans différents pays en stage.

● (16 h 50) ●

Ça nous a permis aussi... on a fait aussi un programme intéressant pour les jeunes en région, pour faciliter l'accessibilité des stages à l'étranger aux jeunes vivant dans des régions éloignées. Par cette mesure-là, on veut augmenter l'offre de stages pour les jeunes Québécois qui vivent en régions éloignées, en collaboration avec Les Offices jeunesse internationaux du Québec. On y a investi un montant de un demi-million de dollars, donc, et, pour 2010-2011, si on fait un peu le bilan de la situation, pour la période du 1er avril 2009 au 31 mars 2010, il y a eu 420 participants à des stages à l'étranger qui provenaient de régions qui sont plus éloignées de Montréal, si vous voulez, là. Le Bas-Saint-Laurent, il y en a eu 112; Saguenay—Lac-Saint-Jean, 111; l'Outaouais, 53; Abitibi-Témiscamingue, 69; Côte-Nord, 27; Gaspésie, 47. Alors, vous voyez, là, l'idée, là, c'est de faire un effort supplémentaire pour les jeunes qui habitent des régions plus éloignées.

On a créé l'Office Québec-Monde pour la jeunesse, là, qui regroupe les offices québécois de la jeunesse, qui regroupe l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse, l'Office Québec—Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse. On les a mis sous un même toit, on leur a donné un fonds de démarrage de 1,5 million de dollars, et ça fait partie... Au niveau de l'entrepreneuriat, on a fait un jumelage des jeunes et des entreprises pour leur permettre d'acquérir une expérience d'entrepreneurship également. Alors, il y a là toute une série de mesures pour encourager les jeunes à faire cette expérience-là.

Et vous avez parlé de la langue tantôt, c'est intéressant parce que, oui, on a proposé l'enseignement de l'anglais intensif en sixième année pour tous les jeunes. On va faire ça sur une période de cinq ans. Je constate que l'Action démocratique du Québec est sortie en faveur de cette mesure-là, ils se sont prononcés. Et aujourd'hui le député de Terrebonne va sans doute nous dire où campe le Parti québécois là-dessus. Ce sera l'occasion, parce qu'on est intéressés. On sait qu'il s'en va à un congrès — je pense qu'il en a parlé — puis qu'ils vont en débattre. Mais, lui, là, lui, quelle position il va défendre? C'est-u celle de son leader adjoint, de son leader, qui vont lui dire: Dis ça, dis ça? Y va-tu défendre une position à lui, là, comme

porte-parole des jeunes? D'ailleurs, le porte-parole de la FECQ aujourd'hui doit être très intéressé de savoir ce que lui va dire puis va défendre. Est-ce qu'il va défendre l'augmentation des frais de scolarité que veut la chef de l'opposition officielle? Y est-u pour ou contre l'enseignement de l'anglais intensif en cinquième année? Y est-u pour ou contre, par exemple, l'obligation de fréquenter un collège en français pour tous les adultes du Québec? Est-ce qu'il est pour ou contre? S'il est porte-parole des jeunes, il a l'obligation de se prononcer tout en prenant des notes sur les instructions que lui donne son leader en Chambre avant de répondre. Alors, je pense que, sur ces questions-là, les Québécois ont le minimum le droit d'avoir la perspective et l'opinion du député de Terrebonne.

Le Président (M. Cousineau): M. le député de Vanier.

M. Huot: Merci. Merci, M. le Président. Merci au premier ministre pour ses réponses. Moi, je veux renchérir sur ce qu'il disait sur... Ce n'est pas parce qu'on s'ouvre à l'international qu'on ne veut pas revenir chez-soi. Je dirais même que le fait de voyager à l'étranger, on dirait que c'est ce qui nous fait découvrir chez-nous, même, par la suite. C'est là qu'on s'aperçoit à quel point on est bien chez-nous, à quel point toutes les ressources qu'on a, tout... qu'on apprend à découvrir notre chez-nous même par la suite. C'est comme si, quand on se retrouve à l'étranger, on s'aperçoit c'est quoi, notre région, c'est quoi, notre ville.

Moi, je suis quelqu'un de Québec qui a grandi à Québec et c'est en voyageant à l'étranger... Je n'ai pas pris... je n'ai pas profiter de ce qu'offrait le gouvernement comme programmes, mais, moi, je l'ai fait. Et c'est ce que les jeunes font de plus en plus dans mon entourage. Moi, je suis très présent dans les écoles secondaires, beaucoup avec les parlements étudiants, avec les conseils étudiants, et j'échange beaucoup avec les jeunes, entre autres secondaire V, pour comprendre leur réalité.

Il y en a beaucoup qui disent: Moi, je vais voyager un an, je veux m'ouvrir sur le monde. Ou même: Moi, j'ai choisi... je veux m'en aller en sciences, je veux m'en aller étudier probablement pour être ingénieur et, à Québec, bien, j'ai choisi le cégep St. Lawrence — ah, intéressant — j'ai choisi le cégep St. Lawrence, qui est un cégep qui offre des cours en langue anglaise pour des étudiants qui ont bien appris, des étudiants impliqués dans les conseils étudiants, qui ont des excellentes notes, qui sont impliqués dans le parascolaire. Eux autres, ils disent: Moi, je veux faire le libre choix, je suis capable de choisir par moi-même; je maîtrise bien la langue française, je suis très bon en français, maintenant je veux apprendre une autre langue comme il faut, je veux aller étudier en anglais pour perfectionner mon anglais. Et, moi, je me verrais mal empêcher des jeunes comme ça, qui réussissent bien, leur dire: Non, tu vas être obligé d'aller au cégep en anglais. Nous autres, notre position est très claire là-dessus. On a hâte de voir les débats que ça peut faire. Donc, et même les jeunes... Moi, j'en ai dans ma famille qui ont fait... Parce qu'il y a des écoles qui ont commencé...

Une voix: ...

M. Huot: Merci. Il y a des écoles qui ont commencé déjà l'enseignement de l'anglais intensif en sixième

année. Moi, j'ai quelqu'un de la famille qui l'a fait, et aujourd'hui elle est parfaitement bilingue pour avoir fait ça en quelques mois. Ça a été un effort supplémentaire, ça a été un certain travail de faire sa sixième année de façon plus intensive pour après passer à l'anglais. Mais, aujourd'hui, ça lui sert pratiquement à tous les jours, que ça soit pour les loisirs, pour le voyage et même éventuellement dans la vie professionnelle. Je suis convaincu, je suis convaincu de l'utilité de ça.

Donc, le député de Terrebonne s'est fait questionner par le premier ministre. Moi, je vais lui renvoyer... On n'est pas tellement loin des mêmes âges, on représente une certaine jeunesse, on est bien connectés, entre guillemets, sur notre jeunesse. Je ne sais pas qu'est-ce qu'il entend, lui, chez lui, dans son comté, comme représentant des jeunes, mais on a bien hâte de l'entendre sur cette question-là, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau): Merci, M. le député de Vanier. Il reste une minute, M. le premier ministre. Est-ce que vous voulez...

M. Charest: Bien, je suis d'accord avec le député de Vanier. Je pense qu'il faut entendre le député de Terrebonne là-dessus.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Charest: Non, mais ce n'est pas possible qu'on ait un échange à l'Assemblée nationale... Le député de Terrebonne ne peut pas quitter, dire: Je n'ai pas d'opinion sur les frais de scolarité, je n'ai pas d'opinion sur l'enseignement de l'anglais, je n'ai pas d'opinion sur l'obligation de forcer des jeunes adultes québécois à aller dans un collège plutôt qu'un autre. Ça, il faut quand même le faire. Je ne peux pas croire qu'au Québec on va se rendre là. Non, ce n'est pas possible.

Même sur les frais de scolarité, Mme la chef de l'opposition officielle a dit qu'elle est d'accord avec l'augmentation des frais de scolarité, le député de Richelieu a dit qu'il est d'accord avec ça. Là, aujourd'hui, l'ancien député et ministre du Parti québécois M. Legault a publié un document sur l'éducation. Lui, il dit qu'il est d'accord avec l'augmentation des frais de scolarité. Le gouvernement du Québec, dit-il dans son document, a annoncé dans son budget du 17 mars dernier un important réinvestissement sur six ans, dit M. Legault, l'ancien ministre de l'Éducation du Parti québécois. Il dit: C'est un pas dans la bonne direction.

Le seul aujourd'hui qui ne se serait pas prononcé, c'est le député de Terrebonne. Mais il va le faire, là. Je sens qu'il va le faire, M. le Président, parce que...

Le Président (M. Cousineau): Alors, merci, M. le premier ministre...

M. Charest: Il va nous dire, ça, là.

Le Président (M. Cousineau): Merci, M. le premier ministre. Donc, il reste 20 minutes, 10 minutes de chaque côté, et on conserve une minute pour le vote. Donc, pour les prochaines 10 minutes, M. le député de Terrebonne.

M. Traversy: Merci beaucoup, M. le Président. Écoutez, je sens que le premier ministre du Québec va

frétiller, là, bientôt, parce qu'effectivement on va parler de frais de scolarité, là, présentement. Et, bien que nous ne sommes pas en... Je sais que le premier ministre du Québec est un homme très branché, branché sur Internet, bien sûr. Nous ne sommes pas encore amis Facebook parce que nous ne nous connaissons pas assez intimement pour ça. Mais je l'invite quand même à profiter de ces nouvelles technologies pour venir visionner en ligne, sur le site du Parti québécois, là, www.pq.org, l'ensemble des débats. Et je me révélerai au grand jour avec toutes mes prises de position sur l'ensemble des sujets, là, sur lesquels il m'interpelle depuis le début de ces discussions.

Et j'aimerais donc lui parler justement des frais de scolarité. Vous savez, depuis le début des années soixante, M. le Président, le Québec a effectué un important rattrapage en matière de scolarisation. On le mesure, par exemple, par le taux de diplomation post-secondaire des 15-44 ans du Québec et des autres provinces qui sont aujourd'hui comparables. En 1984-1985, le taux d'accès à l'université, soit la proportion des membres d'une génération accédant à l'université, s'établissait à 30 %, alors qu'en 2005-2006 ce taux avait grimpé à 41 %. Ce sont les politiques en matière de contribution étudiante des 43 dernières années qui ont permis un tel rattrapage.

Cette année, le ministre des Finances nous arrivait avec une surprise de taille pour les étudiants et les étudiantes du Québec. Vous me voyez venir, M. le Président, là, aussi subtilement qu'un tracteur dans un champ de tulipes. Ma prochaine question portera sur cette augmentation massive des frais de scolarité qui grimperont de 1 625 \$ au cours des cinq prochaines années. Le ministre des Finances nous a dit que, lui, il ne voyait aucun lien, là, entre l'augmentation des frais de scolarité puis le taux d'accessibilité aux études postsecondaires. Pour lui, là, il n'y avait aucun lien de causalité pour l'accessibilité aux études supérieures.

Pourtant, pourtant, M. le Président, dans une étude commandée par le ministère de l'Éducation lui-même, en 2007, par le présent gouvernement... les études ont révélé qu'une hausse des droits de scolarité au Québec pour parvenir à la moyenne observée dans le reste du Canada aurait pour effet, sur l'accessibilité, c'est-à-dire une baisse de la fréquentation du même ordre que lors de la hausse des droits qu'a connue le Québec au début des années 1990. Donc, il y avait un lien de corrélation entre l'augmentation des frais et le taux de fréquentation des universités par certains étudiants.

Ma question est donc simple au premier ministre, qui se meurt d'envie de répondre à ce genre de question depuis le début de nos discussions: Est-ce que le ministre responsable de la jeunesse a évalué avec son ministère l'impact qu'une telle hausse aurait sur les étudiants? Est-ce qu'il voit, lui, un lien de corrélation entre l'augmentation des frais de scolarité et le taux de fréquentation de nos universités?

● (17 heures) ●

Le Président (M. Cousineau): M. le premier ministre.

M. Charest: Bien, on fait des progrès parce qu'on a franchi une première étape. Là, je comprends que le député de Terrebonne est opposé à ce que le gouvernement a proposé pour les frais de scolarité. C'est exact?

Des voix: ...

M. Charest: La réponse, c'est oui?

Des voix: ...

M. Charest: Est-ce qu'il est pour ou contre ce que le gouvernement a proposé?

Le Président (M. Cousineau): M. le premier ministre, passez par le Président.

M. Charest: Bien, M. le Président, alors, je vous pose la question. De la question du député de Terrebonne je comprends qu'il est opposé à ce que... à la proposition du gouvernement sur les frais de scolarité.

Le Président (M. Cousineau): Alors, je peux donner le temps de parole qui suit au député de Terrebonne.

M. Traversy: Écoutez, M. le Président, je vais être obligé de répéter ma question. Mais, effectivement, et ce n'est pas une cachette pour personne, on est vraiment surpris, là, de la décision du gouvernement de dégeler de façon aussi massive les frais de scolarité. On ne s'attendait pas à quelque chose d'aussi... d'aussi radical.

La question est bien simple: Est-ce qu'avant toute chose le premier ministre est d'accord avec nous qu'il y a un lien de corrélation entre le taux de fréquentation des universités et l'augmentation des frais de scolarité? Est-ce qu'il est capable de reconnaître ça en partant?

Le Président (M. Cousineau): M. le premier ministre.

M. Charest: M. le Président, ma question, respectueusement, est très simple. Puis je vais répondre à la question, mais je veux juste savoir si, oui ou non, le député de Terrebonne est pour ou contre ce que le gouvernement a proposé sur les frais de scolarité.

Le Président (M. Cousineau): M. le député de Terrebonne.

M. Charest: Oui ou non?

M. Traversy: Écoutez, M. le Président, on n'est pas ici pour rendre des comptes, mais effectivement on a été très surpris de la stratégie du gouvernement de dégeler massivement les frais de scolarité dans son dernier budget. Et je lui relance également ma question à savoir s'il n'est pas inquiet, à titre de ministre responsable de la jeunesse, là, qui doit défendre les intérêts de l'ensemble de la jeunesse québécoise et des étudiants aussi y compris, à savoir: Est-ce que ça va avoir un impact sur l'accès aux études supérieures au Québec, sur la fréquentation de nos étudiants à l'intérieur de nos universités?

Le Président (M. Cousineau): M. le premier ministre.

M. Charest: Bien, M. le Président, le budget a été livré le 17 mars, on est le 12 avril. Je veux bien qu'il soit surpris, mais il me semble qu'il est surpris bien longtemps. Alors, après avoir dit qu'il était surpris trois fois, je veux juste savoir... Je veux répondre à la question, je

vais répondre à la question, mais je veux juste savoir: Est-ce qu'il est pour ou il est contre ce que le gouvernement a proposé?

Une voix: M. le Président, M. le Président...

Le Président (M. Cousineau): Oui, une question de règlement.

M. St-Arnaud: Question de règlement. On est dans un exercice de reddition de comptes sur les crédits relatifs à la jeunesse, qui relèvent du premier ministre. Le député de Terrebonne, porte-parole de l'opposition officielle, pose des questions, et le moins qu'on puisse s'attendre, lors de cet exercice, c'est que le premier ministre réponde aux questions qui sont posées. Le député de Terrebonne l'a posée trois fois, M. le premier ministre, est-ce que vous pourriez répondre à la question telle que posée?

Le Président (M. Cousineau): M. le premier ministre.

M. Charest: Je ne sais pas pourquoi le député de Chambly embarrasse son collègue en essayant de venir à son secours. La question que je pose... Je viens de lui dire à plusieurs reprises: Je veux répondre à la question. D'ailleurs, j'ai déjà répondu à la question. Ma question est très simple, peut s'appliquer à lui aussi. Si le député de Terrebonne n'y répond pas, peut-être que lui peut y répondre, le député de Chambly: Est-ce qu'il est pour ou contre ce que le gouvernement a proposé pour les frais de scolarité? Ce n'est pas de la grande science, là. Le Parti québécois est un parti qui est représenté à l'Assemblée nationale du Québec, est-ce qu'il est pour ou contre? La réponse c'est oui ou non. Si le député de Terrebonne ne peut pas répondre, que le député de Chambly réponde, que son autre collègue réponde. Y a-t-il quelqu'un au Parti québécois qui peut répondre?

Une voix: ...

Le Président (M. Cousineau): Un instant, s'il vous plaît. Bien, M. le Président... M. le premier ministre, bon, c'est une période de questions, échanges sur les crédits, donc l'opposition officielle pose une question, alors c'est à vous de répondre à la question.

M. Charest: D'abord — bien, merci — je comprends que vous n'êtes pas contre ce que le gouvernement propose, parce que vous ne dites pas que vous êtes contre. Si vous n'êtes pas capable de vous dire contre, vous n'êtes pas contre. Bien, on en prend... Le président de la fédération des étudiants collégiale du Québec va en prendre acte aujourd'hui, vous n'êtes pas contre ce que le gouvernement propose. Parfait. Je constate aussi que votre chef a dit qu'elle n'était pas contre... elle était favorable à l'augmentation des frais de scolarité, même chose pour le député de Richelieu.

Maintenant, je vais commencer ma réponse en rappelant ceci. Le tableau que je vous présente ici, pour ceux qui nous regarde, là, on ne voit pas les chiffres dans le détail, là, ce qui est en noir représente les budgets qui augmentent d'année en année sous un gouvernement libéral. En moyenne, on a augmenté de 4,2 % les budgets pour les

universités au Québec. Dans le gouvernement précédent, là, c'était 0,7 %. Vous voyez que c'est en gris plutôt anémique. Le mot «anémique» reflète le financement qu'a fait le Parti québécois dans les universités.

Sur les frais de scolarité, il faut revenir, là, j'ai un autre tableau ici. Alors, vous voyez, le tableau qui est ici? C'étaient les frais de scolarité qui étaient payés par les étudiants québécois pour l'année 1969-1970. Si on avait indexé ces frais de scolarité là à l'inflation, de 1969-1970 jusqu'en 2017-2018, l'année à laquelle notre politique arrive à terme, on serait arrivé à 3 793 \$. Ce que nous avons fait, c'est l'équivalent d'indexer les frais de scolarité des étudiants, de ceux qui payaient en 1969-1970 jusqu'en 2017-2018, pour les étudiants qui seront là à ce moment-là.

Maintenant, en indexant, ça représente 30 % de moins en moyenne que ce que paient les étudiants, la moyenne canadienne. Même à ça, rendu là, c'est 30 % de moins. 35 % de l'argent que nous allons aller chercher, M. le Président, va aller dans les régimes de prêts et bourses, de telle sorte qu'on va protéger l'accessibilité — pour répondre à la question du député de Terrebonne — de tous les étudiants pour avoir accès à l'université. Alors c'est... Et, du montant d'argent que nous réinvestissons, qui représente plus de 800 millions de dollars, 800 millions de dollars, il y a plus de la moitié de ça qui vient des coffres du gouvernement du Québec, un autre montant vient du privé puis il y a les frais de scolarité des étudiants. Vous savez maintenant où le gouvernement campe. Vous savez où je campe. Vous savez ce que je défends. Les Québécois peuvent choisir. Est-ce que le député de Terrebonne peut maintenant nous dire s'il est pour ou s'il est contre?

Le Président (M. Cousineau): Merci, M. le premier ministre. Alors il reste 1 min et 15 s. M. le député de Terrebonne.

M. Traversy: Écoutez, M. le Président, je sens le premier ministre enflammé, là, qui nous fait, là, des jeux de cartes, là, et des démonstrations, là, de tableaux finement... finement préparés pour effectivement, là, essayer d'avoir la réponse à ces questions. Eh bien, je lui lancerai donc la balle s'il est capable de répondre à ma question qui touche la corrélation entre l'accessibilité aux études supérieures versus l'augmentation des frais de scolarité. S'il reconnaît qu'il y a un lien de corrélation, là, entre les deux, eh bien je m'engage à répondre à sa question à mon tour, mais par la suite.

M. Charest: Il faut inclure dans l'accessibilité, on se comprend là-dessus, toute la question du régime des prêts et bourses. Est-ce qu'on est d'accord? Vous êtes d'accord? Bon. Alors, si vous êtes d'accord, vous constatez avec moi que nous réinjectons 35 % des frais supplémentaires dans les prêts et bourses. Vous reconnaissez qu'on a le régime de prêts et bourses le plus généreux au Canada également et que cela permet justement l'accessibilité, M. le Président.

Maintenant, j'ai répondu à votre question, tenez votre parole, répondez à celle que je vous pose: Est-ce que vous êtes pour ou contre ce que le gouvernement a proposé?

Le Président (M. Cousineau): Il reste 10 s à ce bloc.

M. Charest: Alors, on va voir si vous avez une parole. Oui ou non?

M. Traversy: Alors, M. le Président, écoutez, je suis contre ce que le gouvernement a proposé. Je crois que le Québec avait pris des choix de société et qu'ils ne sont pas respectés, là, pour la suite des choses.

Le Président (M. Cousineau): Alors, pour le prochain 10 minutes, je passerais la parole à M. le député de Vimont.

● (17 h 10) ●

M. Auclair: Merci beaucoup, M. le Président. On parle de... on vient de quitter le niveau universitaire. Moi, je vais, avant d'aller à l'université... se rendre à l'université... Puis on se le souhaite, on le souhaite à nos enfants de se rendre à l'université. Il faut quand même avoir le... améliorer notre situation au niveau du décrochage scolaire, il faut améliorer notre situation au niveau du taux de diplomation, et ça, c'est important parce qu'en parlant, M. le Président, on sait que ce ne sont pas tous les jeunes qui vont se rendre à l'université, c'est un choix de carrière. Il y a des techniques, il y a des professions ou des occupations au niveau des emplois dans la construction, des gens qui sont beaucoup plus aptes et habiles pour permettre à des gens comme moi, qui n'ont aucune dextérité, de justement s'assurer que la maison ne passe pas au feu, entre autres.

Donc, les gestes qui sont posés, M. le Président, au niveau du décrochage scolaire, j'aimerais que le premier ministre nous entretienne là-dessus parce que c'est important de s'assurer... Et on a parlé... j'ai un collègue qui a parlé de la mondialisation, qui a parlé justement du fait que nos jeunes rayonnent à travers le monde. C'est important que nos jeunes aillent chercher le maximum de connaissances et il faut aussi trouver les moyens de les maintenir à l'école. Et ce n'est pas vrai qu'il y a une recette qui fonctionne... une recette qui fonctionne pour tous les enfants.

Si vous avez des enfants, M. le Président, puis je pense que oui, vous savez très bien que chaque... un garçon entre autres et une fille ne répondent pas aux mêmes stimuli au niveau intellectuel. Les filles vont être peut-être beaucoup plus portées à des matières comme les sciences, on le voit d'ailleurs au niveau universitaire, au niveau de la médecine, où le nombre de femmes ou de jeunes filles... jeunes femmes qui se retrouvent en médecine est rendu à 80 %, presque 75 % du taux... du nombre de... du pourcentage, pardon, d'étudiants en médecine au Québec. On est entre 70 % et 75 %. Si on prend d'autres matières, le droit maintenant, et on parle de plus de femmes qui étudient, qui performant en droit. Mais cette dernière matière où on peut dire que les garçons sont encore dominants, c'est en «engineering», en ingénierie, où les garçons sont toujours dominants.

Mais ça nous dit qu'aussi il y a une question d'intérêt. Il y a une question que l'école de l'an 2010 n'est plus l'école des années quatre-vingt. Les jeunes garçons, entre autres, ont besoin d'être stimulés différemment que des jeunes filles. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas des jeunes filles qui vont trouver leur intérêt dans certaines approches. Mais, pour les jeunes garçons, dont le taux de décrochage est encore plus élevé que les jeunes filles, il faut trouver des moyens. Et je pense que... Et c'est ça qu'on peut parler de notre avenir, parce que, ces jeunes-là, même si, par d'autres moyens, par d'autres formes d'éducation, ils vont aller chercher leurs diplômes mais plus tard... Et ça, ça a un coût sur la société. Ça a un coût sur notre

productivité. Ça a un coût au niveau de tous les investissements que l'État fait. Parce qu'on investit dans nos jeunes, on investit dans nos écoles, donc, veux veux pas, un jeune qui performe va redonner beaucoup plus à la société.

Et je sais qu'il y a eu énormément d'écrits. Joseph Facal, entre autres, en a fait mention à maintes reprises, Taïeb Moalla aussi, du *Journal de Québec*, qui parlait d'ailleurs des investissements pour lutter contre le décrochage scolaire de 2 millions de dollars. Là, on est rendu au 16 février, juste avant le budget. Mais il y a eu des gestes concrets qui ont été posés, M. le Président. Puis je le sais que c'est quelque chose qui vous touche, parce que, dans votre région, dans les régions qu'on peut dire des régions ressources, c'est aussi un défi. Parce que souvent nos jeunes vont arrêter l'école parce qu'ils ont des emplois qui, à leur âge, à un certain niveau sont payants. Et ils s'en vont dans les manufactures, ils s'en vont dans les usines mais ne reviennent pas. Et, rendu à un certain moment, quand l'économie se restructure, ils ne sont plus capables de se trouver des emplois.

Et j'aimerais voir qu'est-ce qu'on pose comme gestes, un, adaptés à notre clientèle masculine, nos jeunes hommes, et aussi pour voir s'il y a d'autres gestes qui sont posés adaptés pour justement faire en sorte que nos jeunes graduent plus, et qu'ils rayonnent, et qu'ils nous permettent de briller à travers le monde.

Le Président (M. Cousineau): Est-ce que je comprends que vous posez une question au premier ministre, là, qu'est-ce que vous aimeriez voir...

M. Auclair: Tout à fait, mais je passe par vous, M. le Président, par tout respect.

Le Président (M. Cousineau): Bon. Alors, voilà, M. le premier ministre.

M. Charest: Ça ne vous fait rien si j'en ajoute un peu?

Le Président (M. Cousineau): M. le premier ministre.

M. Charest: Merci, M. le Président. D'abord, je veux remercier le député de Vimont, qui présente de manière nuancée l'enjeu de la poursuite des études et du décrochage parce que ça mérite de la nuance. C'est un enjeu tellement important qu'on ne doit pas traiter ça simplement, là, en allant chercher des chiffres en vrac. Quoique les chiffres sont importants, mais il faut les placer dans leur contexte.

Le député de Vimont nous le rappelait il y a quelques instants, il y a des endroits où le décrochage est influencé par une surchauffe de l'économie. Il y a beaucoup d'emplois disponibles qui sont rémunérateurs puis intéressants pour un jeune de 17 ans, puis ils sont tentés par ça ou ils ne finissent pas leur formation professionnelle parce qu'ils ont déjà un emploi, puis ensuite, comme le député de Vimont le décrit, ils se font prendre en souricière plus tard parce qu'il y a un changement dans l'économie, puis là, bien, ils n'ont plus d'emploi, mais ils n'ont pas de diplôme non plus. Ça varie beaucoup, et ce qui me permet, en passant, puisque vous êtes dans cette pédagogie, de rappeler ceci, que le rôle des parents...

Il m'est arrivé de le dire, puis ça a créé beaucoup de réactions. Je n'ai pas dit ça pour culpabiliser les parents; ce n'est pas ça, l'idée. C'est une idée très simple que j'ai voulu transmettre aux parents du Québec, qui est la suivante. Si les parents ne s'intéressent pas aux études de leurs enfants, les enfants vont en tirer un message. Puis, s'intéresser aux études, là, je comprends qu'il y a des parents qui ne referont pas leur cours de physique avec leurs enfants, puis leur cours... Ce n'est pas ça. S'ils peuvent, tant mieux, puis je pense qu'il faut les aider dans leurs devoirs, puis chaque famille est différente, mais une chose, il y a juste un geste à tous les jours qui fait une grande différence dans la vie des enfants, c'est les parents qui s'intéressent aux études de leurs enfants.

Puis s'intéresser, c'est quoi? C'est leur demander: Quels cours as-tu eus aujourd'hui? Vous avez fait quoi à l'école? As-tu des devoirs ou non? Juste poser la question. S'intéresser, c'est un message très important pour les enfants, très, très, très important, puis ça fait une grande différence. Alors... Et les parents, c'est la plus grande influence dans la vie des enfants, dans tout, les habitudes de vie, l'alcool, la conduite automobile. Alors, il ne faut pas se gêner pour se le rappeler. Puis, quand on fait ça, je pense qu'on se rend tous service parce que ça permet à chacun d'entre nous de se rappeler qu'on peut faire une grande différence dans la vie de nos enfants sur ces questions-là.

Sur les taux de diplomation au Québec, là aussi on a fait beaucoup puis on a continué à investir sur le décrochage scolaire, mais je veux... Il y a des bonnes nouvelles, il y a des nouvelles encourageantes en tout cas. Je prends le taux de diplomation pour l'ensemble du Québec: en 2002-2003, là, c'était 79,8 % puis, en 2008-2009, c'est 88,3 %, une augmentation de 8,5 %. Alors, on va dans la bonne direction, là.

Le taux de diplomation chez les moins de 20 ans. Là, c'est le groupe à qui on parle le plus parce que c'est ces jeunes-là qui vont à l'école, qui, en trop grand nombre, quittent avant d'obtenir leur diplôme dans le temps prescrit. En 2002-2003, leur taux de diplomation était de 56,7 %, ça a augmenté à 71,5 %, une augmentation 4,8 %. Puis le taux de diplomation chez les garçons de moins de 20 ans — là, on est chez les gars, là, parce que c'est chez les garçons où le problème est plus important — en 2002-2003, leur taux de diplomation était de 59,3 %, en 2008-2009, 66,5 %, une augmentation de 7,2 %.

Alors, on s'en va dans la bonne direction. Tant mieux. Il faut en faire plus parce que ce n'est pas assez. On sait qu'on arrive avec un résultat au net qui est assez bon. D'ailleurs, dans les examens internationaux que fait l'OCDE, le Québec, les jeunes Québécois ont de très bons scores. J'ai été très fasciné de voir la réaction, à l'international, à ces tests-là, parce qu'en Grande-Bretagne, dans plusieurs pays, ils ont porté beaucoup d'attention sur les résultats, alors que, nous, au Québec, les étudiants connaissent de bons résultats. Puis, je répète à nouveau, à chaque fois qu'on dit ça, je ne voudrais surtout pas donner l'impression qu'on dort sur... on s'assoit sur nos lauriers, là. Ce qu'on fait quand on constate ça, c'est de constater que nos efforts ont donné des résultats, il faut donc continuer.

Et je veux juste donner quelques exemples là-dessus. Il y a 2 millions qui ont été investis contre le décrochage scolaire dans un programme spécifique, par la ministre de l'Éducation, qui s'appelle *Allô Prof!*. Ça, c'était au mois de février dernier. Il y a un groupe qui

s'appelle Réseau réussite Montréal, sur le décrochage, qui inclut des gens du secteur privé, magnifique idée que nous avons également appuyée, et ça, ça a été lancé le 15 février dernier. Encore là, ça nous permet d'appuyer différentes initiatives. Alors, nous allons continuer à travailler en ce sens-là. Mais on va...

Une voix: ...

M. Charest: Puis il y a la Fondation Chagnon, Alex Soulières me le rappelle, avec qui on a fait un partenariat formidable aussi pour encourager la poursuite des études. Alors, on va continuer à poursuivre ces efforts-là, on va les continuer puis on va continuer à augmenter les chiffres, je pense, mais on va vraiment faire appel à tout le monde là-dessus.

Puis avant de... Je ne sais pas combien de temps il reste environ.

Le Président (M. Cousineau): Il reste 15 secondes, monsieur, vous concluez puis... M. le premier ministre.

M. Charest: Bon. Dans les 15 dernières secondes, on va faire nos remarques de fermeture?

Le Président (M. Cousineau): Il n'y en a pas.

M. Charest: Il n'y en a pas? Ah, que c'est donc de valeur, parce que le député de Terrebonne allait nous donner la position du Parti québécois sur les frais de scolarité. Merci.

Le Président (M. Cousineau): Alors, merci. Donc, ça termine les périodes d'échange entre les deux groupes parlementaires.

Adoption des crédits

Nous allons maintenant procéder à la mise aux voix du programme 5 du portefeuille Conseil exécutif. Le programme 5, Jeunesse, est-il adopté?

Des voix: Adopté.

Une voix: Sur division.

Documents déposés

Le Président (M. Cousineau): Sur division. Avant d'ajourner j'aimerais... je dépose, je dépose les réponses aux demandes de renseignements généraux et particuliers requis par l'opposition officielle et le deuxième groupe d'opposition, ainsi que le cahier explicatif.

La commission ajourne ses travaux à mercredi 13 avril, 19 h 30, alors qu'elle entendra l'étude des crédits budgétaires du volet Famille du portefeuille Famille et Aînés. Voilà.

(Fin de la séance à 17 h 15)